



UNIVERSITÉ
PARIS-EST
MARNE-LA-VALLÉE



GUIDE DE L'ÉTUDIANT ÉTRANGER

FOREIGN STUDENT GUIDE

∴ APPRENDRE ∴ INVENTER ∴ COMPRENDRE

SOMMAIRE

L'UNIVERSITÉ PARIS-EST MARNE-LA-VALLÉE	4
• Un peu d'histoire	4
• L'UPEM en quelques chiffres	4
• Le système LMD	4
SE RENDRE À L'UNIVERSITÉ	7
• En RER	7
• En voiture	7
• En train	7
• En avion	7
• Plans d'accès à l'Université	8
VOTRE INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ	10
• Les étudiants s'inscrivant à titre individuel	10
• Les étudiants en programme d'échange	11
LA PRÉPARATION DE VOTRE SÉJOUR A L'UPEM	12
• Le visa, le permis de séjour et l'autorisation provisoire de travail	12
• La couverture sociale	14
• Les adresses utiles	16
• Les bourses et les aides financières	18
• Le logement	18
LA VIE À L'UNIVERSITÉ	20
• Le SUMMPS	20
• L'Environnement Numérique de Travail (ENT)	21
• Les bibliothèques	21
• L'apprentissage du français	21
• Le tutorat	22
• Les activités sportives	22
• Les associations	23
• Les sites web étudiants	24
LA VIE À CHAMPS SUR MARNE	24
• La poste	24
• Le compte bancaire	25
• Les transports en commun	27
• Les médecins, cliniques et pharmacies	29
• Divers	29
AVANTAGES ÉTUDIANTS	29
• Les centres culturels	29
• Les cinémas	30
• Les musées	30

L'UNIVERSITÉ PARIS-EST MARNE-LA-VALLÉE

Un peu d'histoire

L'Université Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEM) a été créée en 1991 dans le cadre du plan Université 2000.

En 2007 elle devient membre fondateur du PRES Université Paris-Est qui devient, en 2014, une communauté d'universités et établissements. Elle accède aux « compétences élargies » au 1^{er} janvier 2009.

Le 1^{er} octobre 2013 l'université change d'acronyme (elle devient UPEM à la place d'UPEMLV), de logo, et d'identité visuelle.

En juin 2014, la création d'une nouvelle université avec l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne est annoncé par les conseils d'administration des deux établissements. Le siège social de UPEM se situe sur la Cité Descartes, à Champs-sur-Marne et l'université est également localisée à Meaux, Noisy-le-Grand et sur le site du Val d'Europe (Serris).

L'UPEM en quelques chiffres

Conformément au code de l'éducation qui fixe l'organisation légale des universités publiques en France, l'UPEM se découpe en plusieurs composantes. On trouve d'une part les unités de formation et de recherche (UFR) et d'autre part les « instituts et écoles ». Ainsi, l'université est structurée en 12 composantes (5 instituts et 7 UFR).

L'UPEM est tutelle de dix-sept unités de recherche dont cinq associées au CNRS réparties au sein de cinq départements d'Université Paris-Est.

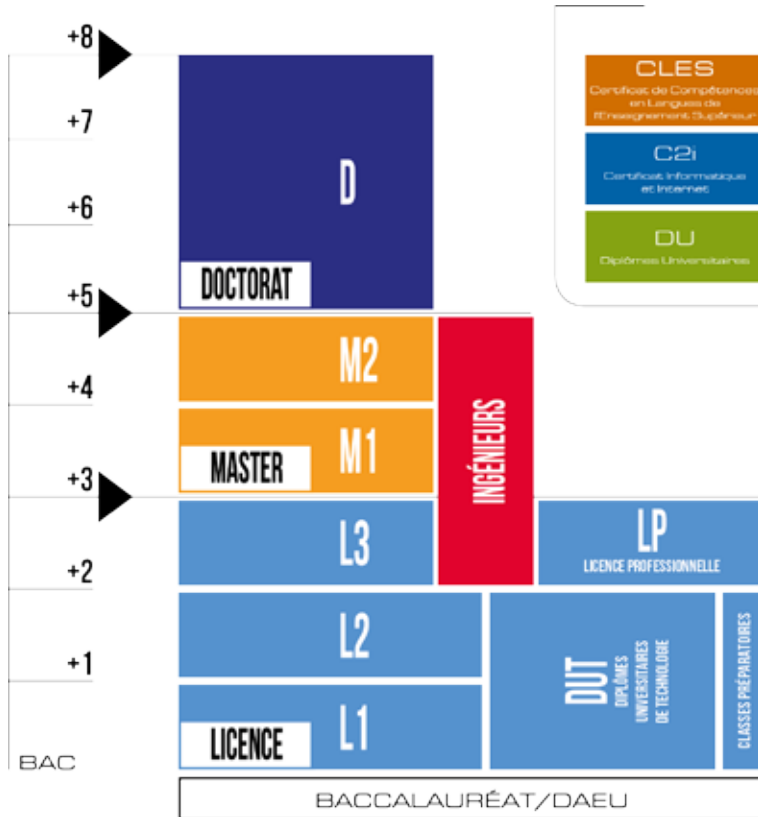
Elle compte en 2013-2014 près de 11 000 étudiants, près de 300 enseignants et enseignants-chercheurs et près de 900 personnels administratifs.

Le système LMD

L'Université Paris-Est Marne-la-Vallée organise ses formations selon le dispositif européen LMD (Licence – Master – Doctorat). Dans ce cadre, les études sont sanctionnées par des diplômes nationaux correspondant à trois grades. Les trois grades (Licence, Master, Doctorat) sont construits en unités d'enseignement valorisables en crédits européens, grâce au système ECTS (European Credit Transfer System). Les formations sont organisées en semestres et chaque semestre est validé par 30 crédits européens :

LICENCE (L)	MASTER (M)	DOCTORAT (D)
Bac + 3	Bac + 5	Bac + 8
180 crédits	120 crédits	180 crédits

• Schéma Licence-Master-Doctorat



La Licence et le Master sont définis par un domaine, une mention et éventuellement une spécialité ou un parcours.

L'UPEM dispense également des Diplômes Universitaires de Technologie (DUT), des formations d'ingénieurs, un DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires : Ce diplôme est considéré comme une remise à niveau pour les personnes n'ayant pas le baccalauréat.) et des préparations aux concours d'enseignement.

• Cursus

Licence et Licence Professionnelle : 3 années d'études

La licence propose des parcours de formations sur 6 semestres (3 ans) avec une spécialisation progressive.

La Licence générale a pour objectif l'acquisition de savoirs disciplinaires permettant une autonomie de travail suffisante pour s'engager dans un Master. L'accès en 1^{re} année se fait après le baccalauréat, mais il est également possible d'entrer en 2^e année ou 3^e année en fonction du niveau d'études et de compétences.

La Licence Professionnelle prépare l'entrée dans la vie active. Elle forme donc à un métier dans un secteur d'activité précis. Formation spécifique en un an, elle est accessible après 2 ans d'études en Licence générale, en IUT ou en BTS, en fonction du niveau d'études et de l'expérience acquise.

Master 2 : années d'études

Le Master permet, outre l'acquisition de savoirs approfondis, d'être capable de façon autonome de tenir à jour et d'enrichir ses connaissances, de faire face à des problèmes nouveaux et d'animer des projets. Il propose des parcours sur 4 semestres (2 ans) conduisant à une entrée dans le monde professionnel au niveau cadre, ou à une poursuite en études doctorales. Il s'appuie sur l'expérience d'une équipe de recherche et réalise un lien entre formation professionnelle et recherche. Il peut être cohabilité avec d'autres établissements d'enseignement supérieur.

L'accès en 1^{re} année de Master est possible pour les titulaires d'une Licence en fonction de la formation suivie et du travail personnel réalisé. L'accès en 2^e année de Master est également possible pour les étudiants ayant les acquis correspondant à la 1^{re} année de Master.

Doctorat 3 : années d'études

Le Doctorat est le plus haut des diplômes LMD, possible après un Master. Il sanctionne un travail de recherche mené durant trois ans dans une équipe universitaire, dans un organisme de recherche ou dans une entreprise.

Les formations professionnelles

Soucieuse d'assurer un débouché professionnel à ses étudiants, l'UPEM a développé de nombreuses formations professionnelles (près de 50 spécialités de Masters professionnels, 49 Licences professionnelles, 4 formations d'ingénieurs et 6 DUT).

Ces formations professionnelles sont conçues et mises en œuvre en collaboration avec la profession concernée.

De même l'UPEM propose des formations en apprentissage.

L'apprentissage concerne les DUT, les formations d'ingénieur et les diplômes LMD (Masters professionnels et Licences professionnelles). En 2013, environ 2300 étudiants de l'UPEM étaient en apprentissage ce qui place l'université Paris-Est Marne-la-Vallée au tout premier rang des universités françaises dans ce domaine. Du point de vue des étudiants, l'apprentissage présente de nombreux avantages : financement des études, insertion facilitée dans le monde du travail et pédagogie spécifique permettant d'acquérir dans le même temps savoir et savoir-faire avec l'appui d'un tuteur enseignant et d'un tuteur entreprise.

SE RENDRE À L'UNIVERSITÉ

En RER

Descendez à la station « Noisy-Champs » du RER A

En voiture

- EN VENANT DE PARIS : Autoroute A4 (direction Nancy-Metz), sortie « Champs », « CITE DESCARTES » puis suivre cette direction jusqu'à l'université,
- EN ALLANT VERS PARIS : Autoroute A4 (direction Paris), sortie « Champs-sur-Marne », prendre à droite direction « Cité Descartes » et finalement accédez au boulevard Copernic, 3^e sortie au rond-point,
- DEPUIS LA FRANCILIENNE : Prenez la direction PARIS puis sortie « Champs-sur-Marne » direction CITE DESCARTES.

En train

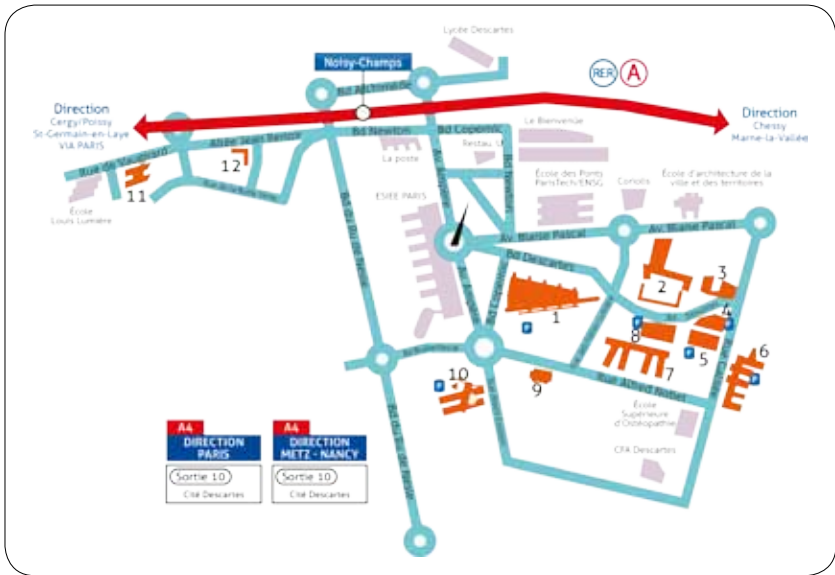
- Si votre TGV s'arrête à Marne-la-Vallée, faites un changement et prenez le RER A en direction de St-Germain-en-Laye Poissy – Cergy, Boissy-St-Léger et descendez à la station « Noisy Champs »,
- Si votre TGV ne s'arrête pas à Marne-la-Vallée Chessy, rejoignez la ligne A du RER (voir « En RER » et consultez un plan de métro/RER).

En avion

- Si vous arrivez à Orly, prenez un taxi directement ou revenez à PARIS avec le bus ou le RER Ligne C (direction Versailles/St-Quentin-en-Yvelines), changez à St-Michel avec la ligne B (direction Mitry/Roissy), descendez à Châtelet-les Halles pour prendre la ligne A (voir « En RER »),
- Si vous venez de Roissy, prenez un taxi directement ou l'interconnexion TGV qui peut vous déposer à Marne-la-Vallée (voir « En train »). Vous pouvez aussi prendre le RER B (direction Robinson/St Rémyles-Chevreuse) et prendre la correspondance à Châtelet-les Halles pour prendre la ligne A (voir « En RER »).

Plans d'accès à l'Université

• Cité Descartes



Légende

1. **Bâtiment Copernic** : 5 bd Descartes • Champs-sur-Marne
2. **Future Bibliothèque Georges Perec - Future Maison de l'étudiant** • Site Ferme de la haute Maison
3. **Gymnase de la Haute Maison** : bd Descartes • Champs-sur-Marne
4. **Bâtiment François Rabelais** : bd Descartes • Champs-sur-Marne
5. **Bâtiment Lavoisier** : bd Descartes • Champs-sur-Marne
6. **Bâtiment Bois de l'Etang** : rue Galilée • Champs-sur-Marne
7. **Bâtiment Nobel** : rue Alfred Nobel • Champs-sur-Marne
8. **Bâtiment Clément Ader** : bd Descartes • Champs-sur-Marne
9. **Institut Français d'Urbanisme (IFU)** : 2 rue Alfred Nobel • Champs-sur-Marne
10. **IUT de Marne-la-Vallée, site de Champs** : 2 rue Albert Einstein • Champs-sur-Marne
11. **Institut Francilien d'Ingénierie (IFI)** : 2 allée du Promontoire • Noisy-le-Grand
12. **Bâtiment Albert Camus** : 2 allée Jean Renoir • Noisy-le-Grand

- Val d'Europe



Légende

13. **Bâtiment Erasme (IFIS) : 6 cours du Danube • Serris**

- Meaux



Légende

14. **IUT de Marne-la-Vallée, site de Meaux : 17 rue Jablino • Meaux**

VOTRE INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ

Les étudiants s'inscrivant à titre individuel

La procédure de candidature à l'UPEM dépend de votre pays d'origine, de votre situation antérieure et de la formation à laquelle vous souhaitez vous inscrire.

• Candidature en première année de Licence

Candidats de l'Union Européenne, de l'Espace Economique Européen ou de la Suisse

- Suivez la procédure de l'Admission postbac (APB) sur le site www.admission-postbac.fr,

Candidats non ressortissants de l'UE, de l'EE ou de la Suisse

- Si vous êtes titulaire du baccalauréat français : suivez la procédure de l'Admission postbac (APB) sur le site www.admission-postbac.fr,
- Si vous êtes titulaire d'un diplôme étranger de fin d'études secondaires, et vous sollicitez une première inscription en Licence 1 :
 - Vous devez constituer un Dossier d'Admission Préalable (DAP) : le dossier peut être retiré entre le 15 novembre et le 22 janvier précédent l'année universitaire pour laquelle vous présentez votre demande. Vous pouvez porter votre choix sur trois universités. La date limite du dépôt du dossier est le 22 janvier (peut légèrement changer d'une année à une autre).
 - Si vous résidez en France, retirez un dossier vert auprès du service de la scolarité dans l'université de premier choix, ou en ligne : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/> onglet « Enseignement supérieur », rubrique « venir étudier en France »,
 - Si vous résidez à l'étranger, retirez un dossier blanc auprès du service de coopération et d'action culturelle (SCAC) de l'ambassade de France, ou en ligne : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/> onglet « Enseignement supérieur », rubrique « venir étudier en France »

ATTENTION

- Les candidats originaires de certains pays doivent demander simultanément leur dossier et leur visa de long séjour via internet, en ouvrant un compte sur le site Campus France de leur pays. Pour savoir si vous êtes concerné : <http://www.campusfrance.org/fr/> onglet « préparer son séjour », rubrique « s'inscrire dans l'enseignement supérieur »

• **Test de connaissance du français (TCF)**

Cet examen est prévu pour évaluer votre niveau de l'expression écrite et orale. Vous n'êtes pas concerné par ce test si vous êtes:

- ressortissant d'un Etat où le français est la langue officielle,
- candidat issu d'établissement à sections bilingues françaises,
- titulaire du DELF B2 ou DALF C1 ou C2, ou si vous avez obtenu les épreuves du TEF avec au moins 14/20 à l'épreuve écrite.

Les candidats doivent s'inscrire au TCF via le CIEP soit par courrier soit par internet avant la mi-janvier : <http://www.ciep.fr> <http://www.campusfrance.org/fr/> onglet « TCF », rubrique « TCF DAP »

• **Candidature en deuxième ou troisième année de Licence, Licence Professionnelle, Master ou Diplôme Universitaire**

Utilisez l'application de candidature préinscription afin de constituer votre dossier de candidature : <https://candidatures.u-pem.fr/>

• **Candidature en DUT (Diplôme Universitaire de Technologie)**

Suivez la procédure de l'Admission postbac (APB) sur le site www.admission-postbac.fr

Pour les informations complémentaires, renseignez-vous sur le site de l'IUT de l'UPEM : <http://iut.u-pem.fr/>

Les étudiants en programme d'échange

Les modalités et procédures de la préinscription des étudiants venant à l'UPEM dans le cadre d'un programme de mobilité internationale varient selon la convention signée entre l'université d'origine et l'UPEM.

Renseignez-vous au moment du dépôt de votre candidature dans votre université d'origine.

• **Inscription Administrative**

Suite à une autorisation d'inscription, vous devez procéder à l'inscription administrative auprès du Service de la Scolarité Générale, bureau 0B093, bâtiment Copernic. Une carte étudiant vous sera délivrée après le paiement des droits de scolarité et de sécurité sociale. Le tarif varie en fonction du dispositif dans le cadre duquel vous êtes accepté à l'UPEM.

• **Inscription pédagogique**

L'inscription pédagogique est indispensable pour le choix de cours et pour passer les examens. Elle se fait au secrétariat pédagogique de votre formation, au moment de la rentrée universitaire. Le secrétariat informe les étudiants sur les conditions d'enseignement de leur formation.

Plus d'information concernant les formations proposées par l'UPEM:

<http://www.u-pem.fr/> onglet « formations »

complémentaire sur l'inscription :

<http://www.u-pem.fr/> onglet « inscription et scolarité »

LA PRÉPARATION DE VOTRE SÉJOUR A L'UPEM

Le visa, le permis de séjour et l'autorisation provisoire de travail

• Le visa

Avant votre départ, vous devez faire une demande de visa long séjour (plus de 3 mois) avec la mention « étudiant », auprès des autorités consulaires de votre pays.

Sont dispensés de cette démarche :

- les ressortissants d'un Etat membre de la Communauté Européenne ou d'un Etat faisant partie de l'Espace Economique Européen,
- les étudiants d'Andorre, Monaco , Suisse, Saint-Marin et Vatican,
- les titulaires d'un visa « étudiant-concours » de court séjour (moins de 3 mois),
- les étudiants stagiaires non doctorants, qui doivent suivre une procédure particulière,
- Le visa de court séjour portant la mention « étudiant-concours » est destiné aux étudiants dont l'inscription définitive dans un établissement d'enseignement supérieur est liée à la réussite d'un entretien préalable, d'un examen ou d'un concours d'entrée.

• Documents à fournir

- un passeport : la durée de validité doit correspondre à la durée du visa demandé,
- un justificatif d'inscription : réponse positive à la demande d'admission préalable ou l'attestation de pré-inscription,
- le justificatif d'un minimum de ressources : environ 500 € par mois,
- carnet de vaccination obligatoire pour certains pays.

Remarques :

Un visa de court séjour (tourisme) ne permet pas d'obtenir un permis de séjour et ne peut pas être renouvelé en France.

• Le visa Long séjour valant titre de séjour

La première année, les étudiants sont désormais exemptés de l'obtention du permis de séjour. Cependant, dans les trois mois suivant leur entrée en France, les étudiants doivent se présenter à la plateforme de l'OFII (Office français de l'immigration et de l'intégration) pour obtenir la validation de leur visa après avoir passé une visite médicale et signé leur CAI (contrat d'accueil et d'intégration). Il leur faudra se présenter en préfecture deux mois avant la fin de validité de leur titre de séjour pour en obtenir le renouvellement.

Une taxe de 58€ (circ. 2012) est à payer pour retirer le visa long séjour valant titre de séjour. Site internet : www.ofii.fr

• L'autorisation provisoire de travail

Les étudiants étrangers ont la possibilité de travailler, à titre accessoire, durant leur séjour en France. Pour cela, il leur suffit de présenter leur titre de séjour ou leur de long séjour « étudiant ».

Il est nécessaire d'obtenir une Autorisation Provisoire de Travail (APT) uniquement dans les cas suivants :

- L'étudiant algérien (sauf s'il est titulaire d'un certificat de résidence qui l'autorise à travailler, tel qu'avec la mention « vie privée et familiale »),
- L'étudiant devant travailler au-delà de la durée autorisée à cause de ses études (60% d'un temps plein),
- Les étudiants suivant un semestre d'enseignement en France avec un visa de long séjour (sans mention « étudiant »).

L'étudiant doit faire sa demande auprès de l'unité territoriale de DIRECTE de son domicile. La demande doit être déposée avant le début d'activité. Elle doit être notamment accompagnée d'une promesse d'embauche ou un contrat de travail et d'un titre de séjour ou le visa de l'étudiant. L'autorisation est valable pour la branche ou la profession concernée. Le contrat de travail doit se limiter à 60 % de la durée annuelle (964 h, sauf dans le cas de l'APT demandée pour dépasser cette limite).

L'employeur doit faire une déclaration nominative auprès de la préfecture qui a délivré le titre de séjour de l'étudiant. Celle-ci est faite par courrier recommandé avec accusé de réception ou par courriel, au moins 2 jours avant l'embauche. La déclaration doit être accompagnée d'une copie du titre de séjour ou du visa de long séjour de l'étudiant. Elle doit notamment préciser :

- la nature de l'emploi,
- la durée du contrat,
- le nombre d'heures de travail annuel,
- la date prévue de l'embauche.

Pour plus d'information : consultez le site du Ministère de l'Intérieur, <http://www.interieur.gouv.fr/> onglet « mes démarches », rubrique « Etranger-Europe »

Pour les coordonnées de DIRECTE : www.idf.direccte.gouv.fr/

Le délai d'obtention est d'environ un mois, il faut donc entreprendre les démarches au minimum un mois avant le début du contrat de travail.

Les étudiants de l'UE, l'EEE et Suisse ont librement accès au travail en France, excepté les étudiants croates (pendant la période transitoire) qui doivent demander une carte de séjour « UE étudiant toutes activités à titre accessoire » pour travailler à titre accessoire.

Trouver un emploi

Pensez à passer des annonces chez les commerçants de votre quartier, surveillez les panneaux d'affichage de l'UPEM, de votre supermarché, consultez le site du CNOUS et du CROUS de Créteil, parlez-en autour de vous.

Quelques pistes d'emploi :

- les cours de langues ou cours particuliers,
- la garde d'enfant,
- les hot liners ou testeurs de jeux vidéo,
- les emplois de télénquêteurs, de télévendeurs,
- la restauration, la restauration rapide,
- la distribution de prospectus.

La couverture sociale

La couverture sociale est obligatoire en France, pour tout séjour supérieur à 3 mois. En tant qu'étudiant, vous êtes affilié au régime étudiant de sécurité sociale dès l'âge de 18 ans. Les prestations de ce régime sont assurées par deux sections locales universitaires, La Mutuelle des Etudiants (LMDE) et la SMEREP. Ces deux sections jouent le rôle d'un centre de sécurité sociale et peuvent fournir une mutuelle étudiante, ce qui vous permettra de couvrir presque tous les soins.

Suite à la réforme du système d'assurance, tous les étudiants séjournant plus de 3 mois en France devront choisir un médecin référent.

Les étudiants ayant la nationalité d'un des pays de l'Espace Economique Européen sont exonérés d'affiliation au régime de Sécurité Sociale des étudiants français, mais ils doivent fournir pour s'inscrire à l'UPEM :

Une copie de leur carte européenne d'assurance maladie ou une attestation d'affiliation à un régime d'assurance maladie publique ou privée souscrite dans leur pays d'origine.

- Les étudiants n'ayant pas la nationalité d'un des pays membres de l'Espace Economique Européen doivent obligatoirement être affiliés au régime français de la Sécurité Sociale.

Vous avez moins de 28 ans au 1^{er} octobre de l'année universitaire concernée : vous adhérez à la Sécurité Sociale Etudiante. Vous devez payer une cotisation d'environ 211€ (en 2013), versée à l'UPEM. Vous avez plus de 28 ans au 1^{er} octobre de l'année universitaire concernée : vous pouvez bénéficier de la Couverture Maladie Universelle (CMU) qui associe la couverture sociale de base et la couverture sociale complémentaire. Renseignez-vous auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de votre domicile et sur www.cmu.fr

Les étudiants québécois ne payent pas l'affiliation à la Sécurité sociale Etudiante mais doivent présenter leur formulaire Q106, lors de leur inscription à l'UPEM.

Vous n'avez pas à payer la cotisation si vous êtes boursier du gouvernement français ou d'un gouvernement étranger.

• **Les remboursements**

La sécurité sociale fixe des tarifs au-delà desquels elle n'assure pas de remboursement, les tarifs conventionnés. L'affiliation à la Sécurité sociale, faite en même temps que l'inscription administrative universitaire, donne droit à des remboursements dont le pourcentage est calculé sur la base des tarifs conventionnés (entre 35 et 80 %). C'est la raison pour laquelle une garantie mutualiste, proposée par les mutuelles étudiantes est conseillée.

• **Les mutuelles étudiantes**

Les mutuelles étudiantes proposent des prestations complémentaires, voire supérieures à celles de la Sécurité sociale. Les mutuelles remboursent notamment le ticket modérateur, c'est-à-dire la différence entre les dépenses réelles pour des soins, des médicaments ou une hospitalisation et le remboursement de la Sécurité sociale.

Les mutuelles proposent en outre une couverture de risques de responsabilité civile (accident causé à autrui), une assurance accident et une assurance décès. Pour les étudiants n'ayant pas droit à la Sécurité sociale, les mutuelles étudiantes proposent d'autres formules d'assurance.

Les adresses utiles

• Préfectures et sous-préfectures :

CONTACT | PRÉFECTURE DE SEINE ST DENIS
1, ESPLANADE JEAN MOULIN • 93007 BOBIGNY
T : 01 48 30 22 88

CONTACT | PRÉFECTURE DU VAL DE MARNE
AVENUE GÉNÉRAL DE GAULLE • 94000 CRETEIL
T : 01 49 56 60 00

CONTACT | SOUS - PRÉFECTURE DE RAINCY
57, AVENUE THIERS • 93340 LE RAINCY
T : 01 43 01 47 10

CONTACT | SOUS - PRÉFECTURE DE L'HAY LES ROSES
2, AVENUE LARROUMÈS • 94240 L'HAY LES ROSES
T : 01 49 56 65 00

CONTACT | PRÉFECTURE DE MELUN
12, RUE DES SAINT PÈRES
T : +33 1 64 71 77 77
SERVICE DES ÉTRANGERS
T : 01 64 71 78 77

CONTACT | SOUS-PRÉFECTURE DE MEAUX
CITÉ ADMINISTRATIVE DU MONT THABOR
27, PLACE DE L'EUROPE • 77109 MEAUX CEDEX
SERVICE DES ÉTRANGERS
8, PLACE HENRI MOISSAN • 77100 MEAUX
T : 01 60 09 83 77

CONTACT | SOUS-PRÉFECTURE DE TORCY
7, RUE GÉRARD PHILIPPE TORCY • 77204 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 1
T : 01 60 95 59 78

• Pour les demandes d'autorisation de travail des étudiants résidant en Seine-et-Marne

CONTACT | DDTEFP DIRECTION DU TRAVAIL
PRÉ CHAMBLAIN – BÂT C
CITÉ ADMINISTRATIVE
BOULEVARD CHAMBLAIN • 77011 MELUN CEDEX

CONTACT | CNOUS CENTRE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES
69, QUAI D'ORSAY • 75007 PARIS
T : +33 1 44 18 53 00
F : +33 1 45 55 48 49
WWW.CNOUS.FR

CONTACT | CAMPUS FRANCE
28, RUE DE LA GRANGE AUX BELLES • 75010 PARIS
T : +33 1 40 40 58 58
WWW.EGIDE.ASSO.FR

CONTACT | CROUS DE CRÉTEIL
70, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE • 94010 CRÉTEIL CEDEX
T : +33 1 45 17 06 60
F : +33 1 45 17 06 79
BOURSES :
T : 01 43 77 50 53
F : 01 45 17 46 74
WWW.CROUS-CRETEIL.FR

• Mutuelles étudiantes

CONTACT | SMEREP
BÂTIMENT COPERNIC RDC B020
LUNDI : 9H-12H30 ET 13H15-17H
MERCREDI : 9H-12H30
WWW.SMERE.PFR

CONTACT | LMDE
BÂTIMENT COPERNIC RDC B022
LUNDI-JEUDI : 9H30-13H ET 14H-17H30
WWW.LMDE.FR

CONTACT | CIDJ CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION JEUNESSE
101 QUAI BRANLY • 75015 PARIS
T : 01 44 49 12 00 (STANDARD)
T : 0825 090 630 (SERVICE DE RÉPONSE TÉLÉPHONIQUE DU LUNDI AU VENDREDI DE
10H À 12H ET DE 13H À 18H)
F : 01 40 65 02 61
CIDJ@CIDJ.COM
WWW.CIDJ.COM

CONTACT | BIJ BUREAU INFORMATION JEUNESSE DE MARNE-LA-VALLÉE ET DU VAL-MAUBUÉE
6 ALLÉE BORIS VIAN • 77186 NOISIEL
T : 01 60 17 93 48

Les bourses et les aides financières

Les sources de financement pour les étrangers qui projettent de venir étudier en France sont variables en fonction de leur pays d'origine.

Vous trouverez ici les principaux organismes qui offrent des bourses mais d'autres financements sont bien entendu possibles.

En revanche, le cumul des différentes bourses et aides n'est pas toujours possible, renseignez-vous au moment de la constitution de votre dossier.

N'hésitez pas à consulter ce lien Internet où vous pourrez trouver toutes les bourses disponibles ainsi que les conditions d'obtention :

<http://www.campusfrance.org> onglet « Appels à candidature »

Le logement

Pour les étudiants en programme d'échanges

L'UPEM a signé une convention avec le CROUS de Créteil. Celui-ci met à disposition des étudiants étrangers venus dans le cadre d'un programme d'échange, pour une période de 3 à 10 mois environ, 70 logements en résidence universitaire.

Pour les étudiants s'inscrivant à titre individuel

L'accès au logement étudiant dépend de nombreux critères : statut de boursier, parents en France, cycle d'études, moyens financiers, durée du séjour...

Avant toute chose et afin d'éviter toute désillusion, il est essentiel de prévoir les ressources nécessaires pour équilibrer un « budget-moyen »

Pour les étudiants boursiers du gouvernement français et les étudiants boursiers de leur gouvernement, gérés par Campus France, l'affectation en logement est faite par Campus France en application des termes de la convention de bourse.

Les étudiants boursiers gérés par Campus France doivent s'adresser à Campus France pour leur demande de logement

Le privé

Si vous ne pouvez pas obtenir un logement en résidence universitaire, il existe d'autres types de logements :

Les résidences étudiantes : elles sont en général très bien équipées et spacieuses, le loyer pour une chambre individuelle s'élève à environ 450 € par mois mais vous pouvez bénéficier de l'APL ou de l'ALS.

• Voici quelques adresses qui peuvent vous aider :

CONTACT | LE CEP ENTRAIDE ETUDIANT
5, RUE DE L'ABBAYE • 75006 PARIS
T : 01 55 42 81 23/24/25
(10H-17H SAUF LE SAMEDI)

CONTACT | CEIL (ORGANISATION ETUDIANTE INTERNATIONALE DE LOGEMENT)
27, RUE HÉNARD • 75012 PARIS
T : 01 53 17 08 10

Des sites utiles pour trouver le logement sont disponibles sur ce lien :

<http://www.u-pem.fr/> onglet « Vie du campus », rubrique « Vie étudiante », rubrique « se loger »

• Les aides APL et ALS

L'APL (Aide Personnalisée au Logement)

Cette allocation peut-être directement versée au bailleur, ce qui permet au locataire, de ne pas payer que le solde restant et est destinée aux logements conventionnés.

Conditions requises :

- Le logement doit être votre résidence principale,
- Vous devez être titulaire du contrat de location,
- Payer un loyer.

L'ALS (Allocation de Logement à caractère Social)

Cette allocation est l'aide la plus souvent versée aux étudiants. Elle est versée au locataire (contrairement à l'APL qui est versée au bailleur) uniquement si le logement en question n'est pas conventionné.

Conditions requises :

- être locataire d'un logement répondant à des normes minimales de superficie (9 m² au minimum si vous êtes seul, 16 m² pour un couple, 7 m² par occupant supplémentaire),
- avoir une arrivée d'eau potable, un moyen de se chauffer, un évier et un WC.

LA VIE À L'UNIVERSITÉ

Le SUMMPS

Le SUMMPS est un lieu d'accueil, d'écoute et d'information santé, à la disposition des étudiants. Une infirmière est à votre disposition du lundi au jeudi de 9h à 17h00. Vous pourrez y faire des visites médicales, des consultations spécialisées mais aussi participer à des actions de prévention organisées par le SUMPPS. Il est également un pôle important pour les étudiants handicapés. Bureau OS 300. Bâtiment Copernic, au rez-de-chaussée, à droite de l'accueil.

• L'accueil des étudiants handicapés

Les étudiants présentant un handicap sensoriel, physique, moteur ou une maladie invalidante sont invités, dès l'enregistrement de leur inscription. Le service accueil handicap est un lieu d'accueil et d'écoute qui se tient aux côtés de tout étudiant atteint d'un handicap moteur ou sensoriel, ou présentant un problème de santé handicapant sa scolarité.

Le rôle du service accueil des étudiants handicapés est :

- de faciliter leur accueil et leur intégration sur le campus,
- de permettre à chacun d'eux de profiter pleinement des enseignements,
- de favoriser les contacts avec les enseignants, les services administratifs, les bibliothèques, le service de médecine préventive,
- d'apporter aux enseignants le soutien nécessaire pour que les étudiants handicapés bénéficient dans la mesure du possible du même enseignement que les autres,
- de procurer à ces personnes et au milieu éducatif qui les entourent, les moyens propres à compenser leur handicap,
- de valoriser leur intégration en montrant les aspects positifs pour la communauté universitaire, comme, par exemple, la dynamisation d'une classe ou l'appel à des techniques avancées,
- de fournir les aides matérielles et pédagogiques utiles,
- de les informer et de les aider pour toutes leurs démarches administratives.

Pour obtenir davantage d'informations, vous pouvez, si vous le souhaitez, contacter le service de la vie étudiante (Maison de l'étudiant).

L'Environnement Numérique de Travail (ENT)

L'ENT permet un accès rapide aux ressources de la bibliothèque numérique composée de revues en ligne, de livres électroniques, de bases de données... De plus, vous pourrez accéder facilement aux offres de stage et d'emplois issues de l'université, de Hobsons et PlaceOjeunes mais aussi consulter les cours en ligne de certaines formations. De nombreuses informations sur les formations et leurs contacts, les orientations professionnelles, les statistiques et des informations sur la vie étudiante sont disponibles. Pour y accéder, c'est simple : Connectez-vous sur le www.ent.u-pem.fr et rentrez vos identifiants de connexion qui vous seront donnés lors de votre inscription.

Les bibliothèques

Diverses salles de lecture sont réparties au sein de l'université : Mathématiques, Physique, Chimie, Sciences appliquées, Sport, Economie, Gestion, Sciences sociales, Lettres, Langues, Arts, Histoire, Géographie, Sciences politiques.

Vous y trouverez plus de 120 000 livres, 750 revues, des bases de données en ligne ainsi que des revues en ligne. Le catalogue de la bibliothèque est accessible depuis le site web de l'université ou depuis le site ENT de l'université. Grâce à cette fonction, vous pouvez connaître l'endroit où se situe le livre que vous recherchez.

Site de l'université ou de l'ENT, Rubrique « bibliothèques »

L'apprentissage du français

• Les cours de français langue étrangère

Un cours gratuit de soutien de langue française. (F.L.E. Français Langue Etrangère) est organisé par le Service des relations internationales enseignements (SRI-E) à l'attention, prioritairement, des étudiants en programme d'échange. En début d'année, un test d'évaluation détermine les groupes de niveau.

Les cours sont dispensés tout au long de l'année académique (d'octobre à fin mai) à raison de 3 heures hebdomadaires. Début octobre, sur le panneau d'affichage du SRI-E, une affiche mentionnera les horaires des cours ainsi que les salles. Pour les étudiants "Erasmus", notez que ce cours pourra apparaître sur votre contrat d'études (Learning Agreement) et vous donnera droit à 3 ECTS par semestre.

• **L'UPEM french autumn course (UFAC)**

Au mois de septembre, le service des Relations Internationales enseignements organise, pour les étudiants en programme d'échanges, deux semaines d'intégration dont les objectifs sont :

- Renforcer le niveau linguistique des étudiants,
- Créer un lieu d'échanges interculturels,
- Découvrir Paris et ses environs.21.

Organisation :

Le matin est consacré au cours de Français Langue Étrangère. Ces cours organisés par groupes de niveaux sont assurés par des enseignants de l'Alliance Française.

L'après-midi est consacré aux visites des environs. Pour les visites sur Paris, le groupe sera pris en charge par le Service des Relations Internationales-Enseignements (SRI-E).

Le tutorat

Tandem, pour les étudiants en programme d'échange

Ce projet, mis en place par l'association ESTO (cf. Associations) est basé sur le volontariat et l'échange. Les étudiants de l'UPEM peuvent devenir parrain ou marraine d'un étudiant étranger et ainsi l'aider à s'intégrer grâce à leur connaissance de l'université. Les étudiants peuvent également en profiter pour améliorer leur niveau de langues respectif.

• **Le tutorat « classique »**

Le tutorat « classique » est destiné aux étudiants de Licence 1 et Licence 2, et est assuré par des élèves de Master sélectionnés par les responsables de formations de Licence 1 et Licence 2.

A l'UPEM, il existe plusieurs formes de tutorat :

- le tutorat d'accueil, pendant la dernière semaine de septembre. Il est réservé aux nouveaux arrivants en Licence 1, principalement dans les formations scientifiques;
- le tutorat d'accompagnement méthodologique se déroule tout au long de l'année.

Il n'est pas obligatoire, chaque étudiant choisit d'y participer ou non. Cependant, il est fortement recommandé.

Pour plus d'informations, consultez les tableaux d'affichage de votre formation.

Les activités sportives

• **SUAPS**

Le SUAPS (Service Universitaire pour les Activités Physiques et Sportives) a été créé le 1^{er} septembre 2004.

Sa mission est de mettre, gratuitement, à disposition des étudiants inscrits à l'université des activités sportives à titre de loisirs, en dehors des heures de cours. Cependant vous devez vous acquitter d'une cotisation de 25 €. Certaines activités se déroulent dans les stades et gymnases des alentours de l'Université, d'autres ont lieu à l'Université, dans une salle du bâtiment Bois de l'Etang.

Activités proposées (changent d'une année à l'autre, planning sur le site SUAPS) :

- Football,
- Boxe éducative,
- Volley-ball,
- Gymnastique (abdo-fessiers, step, stretching, F.A.C., body-sculpt, etc.)
- Basket,
- Danse,
- Badminton,
- Tennis,
- Judo,
- Tennis de table,
- Natation,
- Musculation,
- Escalade,
- Kayak,
- Kung-Fu.

Pour tous renseignements, téléphonez au secrétariat :

CONTACT | SUAPS
BUREAU 05024 • RDC, BÂTIMENT COPERNIC
T : 01 60 95 71 94

Les associations

De nombreuses associations sont présentes à l'université. Elles sont réparties en plusieurs catégories :

- Association de filières,
- Associations culturelles / solidaires/ généralistes,
- Association de représentation / Syndicats étudiants.

La liste de celles-ci ainsi que des informations complémentaires sont accessibles par le lien suivant : <http://www.u-pem.fr/> onglet « Vie du campus, rubrique « Vie associative et culturelle », rubrique « Les associations »

Les sites web étudiants

Sur ces sites Internet, vous pourrez trouver des offres de stages, d'emplois mais aussi des informations sur les formations, les poursuites d'études... Bien d'autres sites vous attendent !

www.phosphore.com

www.studyrama.com

www.jobetudiant.net

www.letudiant.fr

LA VIE À CHAMPS SUR MARNE

La poste

La Poste est un établissement public français chargée notamment d'assurer le service postal. Cela consiste à acheminer la correspondance écrite et les objets, entre les personnes et les entreprises. Avec La Poste vous pouvez donc envoyer et recevoir du courrier et des colis. Les tarifs d'affranchissement changent selon le poids de la lettre ou du colis et sa destination. Pour une lettre de moins de 20g (une feuille simple) à destination de la France métropolitaine, il faut utiliser un timbre à 0,61€ (tarif 2014).

Autre service de La Poste : le mandat cash. C'est un moyen de paiement à distance simple et fiable avec lequel vous pouvez régler vos factures. Il permet de transférer des espèces à un bénéficiaire, particulier ou entreprise, nommément désigné, partout en France, dans les Départements d'Outre Mer, en Andorre et à Monaco. Le paiement est disponible dès le lendemain. Il existe plusieurs déclinaisons du mandat cash ordinaire qui permettent selon les cas des transferts quasi instantanés, des transferts vers l'étranger...

La Poste propose également, par l'intermédiaire de La Banque Postale, l'ensemble des services bancaires. Vous pouvez donc y ouvrir un compte bancaire et ainsi obtenir un chéquier et une carte bancaire.

Pour plus d'informations sur les services de La Poste et de La Banque Postale:

www.laposte.fr, www.labanquepostale.fr

• Les bureaux de poste près du campus :

Horaires d'ouverture :

LUNDI	9h00-12h00	14h00-18h00
MARDI	9h00-12h00	14h00-18h00
MERCREDI	9h00-12h00	14h00-18h30
JEUDI	9h00-12h00	14h00-18h00
VENDREDI	9h00-12h00	14h00-18h00
SAMEDI	9h00-12h30	

CONTACT

RUE DE CHELLES • 77420 CHAMPS SUR MARNE
T : 01 64 62 57 00

LUNDI	10h30-13h00	14h30-18h30
MARDI	8h30-13h00	14h30-17h30
MERCREDI	10h30-13h00	14h00-18h30
JEUDI	8h00-13h00	14h30-17h00
VENDREDI	10h30-13h00	14h30-18h30
SAMEDI	8h30-12h30	

CONTACT

5 RUE AMPÈRE • 77420 CHAMPS SUR MARNE
T : 01 60 95 93 05

Le compte bancaire

Si vous séjournez en France plus de 3 mois vous pouvez ouvrir un compte bancaire. Pour un séjour d'une durée inférieure à 3 mois, vous devez vous adresser aux Caisses d'Épargne ou à La Banque Postale.

Pour ouvrir un compte bancaire, vous avez besoin de :

- votre passeport,
- votre carte de séjour,
- un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture de téléphone ou d'électricité, certificat d'hébergement, etc.).

Vous disposerez d'un chéquier et/ou d'une carte bancaire une dizaine de jours après l'ouverture de votre compte. Les chèquiers sont le plus souvent gratuits ; en revanche, la carte bancaire, valable pendant deux ans, est facturée entre 15 € et 40 € par an selon les banques et selon le type de carte.

- **Les banques près de l'Université :**

BNP PARIBAS

LUNDI	FERMÉ	
MARDI	9h00-12h30	14h00-17h45
MERCREDI	9h00-12h30	14h00-17h45
JEUDI	9h00-12h30	14h00-17h45
VENDREDI	9h00-12h30	14h00-17h45
SAMEDI	9h00-12h30	14h00-16h30
DIMANCHE	FERMÉ	

CONTACT

BNP PARIBAS
 5 BOULEVARD ARCHIMÈDE • 77420 CHAMPS SUR MARNE
WWW.BNPPARIBAS.NET
 T : 0 820 82 00 01
 F : 01 64 61 94 15

CAISSE D'ÉPARGNE D'ÎLE DE FRANCE PARIS

LUNDI	FERMÉ	
MARDI	9h15-12h45	13h45-17h30
MERCREDI	9h15-12h45	13h45-17h30
JEUDI	9h15-12h45	13h45-17h30
VENDREDI	9h15-12h45	13h45-17h30
SAMEDI	9h00-13h00	13h45-16h15
DIMANCHE	FERMÉ	

CONTACT

CAISSE D'ÉPARGNE D'ÎLE DE FRANCE PARIS
 AGENCE NOISIEL LE LUZARD
 23 COUR DES ROCHES
WWW.CAISSE-EPARGNE.FR
 T : 0821 010 489
 F : 01 60 05 17 46

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

LUNDI	FERMÉ	
MARDI	8h45-12h30	14h00-18h15
MERCREDI	8h45-12h30	14h00-18h15

JEUDI	8h45-12h30	14h00-17h45
VENDREDI	8h45-12h30	14h00-18h15
SAMEDI	8h45-12h30	FERMÉ
DIMANCHE	FERMÉ	

CONTACT | SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
 29 AVENUE AMPÈRE • 77420 CHAMPS SUR MARNE
 WWW.SOCIETEGENERALE.FR
 T : 01.64.73.50.33
 F : 01.64.73.50.34

LCL CHAMPS DESCARTES

LUNDI	FERMÉ	
MARDI	9:15 - 12:45	13:45 - 17:30
MERCREDI	9:15 - 12:45	13:45 - 17:30
JEUDI	9:15 - 12:45	14:45 - 18:30
VENDREDI	9:15 - 12:45	13:45 - 17:30
SAMEDI	9:00 - 13:00	13:45 - 16:15
DIMANCHE	FERMÉ	

CONTACT | LCL CHAMPS DESCARTES
 27 AVENUE ANDRÉ MARIE AMPÈRE • 77420 CHAMPS-SUR-MARNE
 T : +33 1 60 31 33 10
 F : +33 1 60 17 13 07

Les transports en commun

Pour les déplacements occasionnels

Le prix du Ticket T (1 aller en bus, métro, tramway, RER dans Paris) acheté à l'unité revient à 1,70 €. Vous pouvez également acheter des carnets de tickets par 10 (13,70 €). Pour les déplacements hors de Paris le prix du ticket à l'unité et des carnets de 10 tickets varie selon la gare de départ et la gare d'arrivée (Ticket Ile-de-France).

Pour les déplacements réguliers

Un forfait hebdomadaire ou mensuel « Navigo » donne un accès illimité au réseau selon les zones choisies durant la période prévue. Les tarifs varient selon le nombre de zones choisies

Voici quelques exemples de tarifs

ZONES	HEBDOMADAIRE	MENSUEL
4-5	17,95	59 €
1-4	32 €	105,40 €

Sous réserve d'augmentation

Pour les étudiants de moins de 26 ans il existe un titre de transport annuel avec de nombreux avantages : la Carte Imagine R. Comme les forfaits hebdomadaires ou mensuels, la Carte Imagine R permet d'effectuer librement un nombre de déplacements illimité sur les zones correspondant à votre abonnement du lundi au vendredi. Les week-ends, jours fériés et vacances scolaires, y compris « juillet août », vous avez accès à toute l'Île de France, quelles que soient les zones choisies. Les formulaires d'abonnement sont disponibles auprès des guichets des stations de métro, gares RER et SNCF Île de France. L'abonnement se fait uniquement par voie postale.

Sur présentation du pass Imagine R, de nombreux partenaires vous offrent des réductions et des avantages toute l'année : Gaumont, Pathé, Mk2, Mac Donald's, Celio... Plus de renseignements sur www.imagine-r.com

Les tarifs de la Carte Imagine R varient en fonction du nombre de zones. Champs-sur-Marne se situe dans la zone 4, n'oubliez donc pas de prendre vos zones en fonction de celle-ci. Paris, quant à elle, se situe en zone 1. Il vous est possible de payer votre abonnement au mois ou bien comptant lors de votre inscription. Il faut compter 8€ de frais de dossiers qui vous seront prélevés le premier mois.

Voici quelques exemples de tarifs

NOMBRE DE ZONES	MENSUEL	ANNUEL
1-2	36,10 €	332,90 €
1-3	50,43 €	461,90 €
1-4	64,80 €	591,20 €
1-5	79,20 €	720,80 €
4-5	36,10 €	332,90 €

Sous réserve d'augmentation

Le trafic RER commence aux environs de 5h30 et se termine après 1h du matin. Le métro parisien ouvre à 5h30 le matin et ferme après 1h du matin. Le service des bus à Paris et en banlieue commence à 5h30 et se termine vers 20 heures, parfois plus tard en banlieue. La nuit vous pouvez circuler dans Paris et en banlieue grâce au réseau Noctilien, constitué de 35 lignes de bus.

www.ratp.fr pour les autres titres de transport, les tarifs, les itinéraires, les plans, les horaires, l'état du trafic en direct...

Les médecins, cliniques et pharmacies

Il faut faire la distinction entre les médecins généralistes et les médecins spécialistes. Le tarif des consultations varie en fonction de celle-ci.

• Tarifs en vigueur

Médecin généraliste	23€
Médecin spécialiste	Entre 28 et 55€ selon la spécialité

Vous pourrez trouver de nombreux médecins sur Champs-sur-Marne. A vous de trouver celui qui vous convient le mieux., La liste des médecins de la ville de Champs-sur-Marne est disponible sur le lien suivant : <http://www.doctoralia.fr/>

L'hôpital le plus proche de la faculté se situe à 3km (Noisy-le-grand)

CONTACT | CLINIQUE DE NOISY-LE-GRAND
17 RUE DE LA CROIX BICHE • 93160 NOISY LE GRAND
T : 01 49 14 80 00
F : 01 49 14 80 99

Vous pourrez trouver un certain nombre de pharmacies à Champs-sur-Marne dont une qui se situe à 5 min à pied du Bâtiment Copernic.

Adresse : 17 avenue André Marie Ampère, 77420 Champs-sur-Marne.

Vous pourrez consulter les différentes adresses sur le site Internet suivant :

<http://www.pharmattitude.fr/>

Divers

Durant votre scolarité, vous serez amenés à acheter des manuels qui vous accompagneront dans votre apprentissage. Vous pouvez les commander dans la librairie la plus proche de votre logement ou de l'université mais aussi sur internet ou chez Gibert Jeune (Place St Michel). Gibert jeune est un ensemble de librairies spécialisées dans lesquelles vous pourrez acheter des livres neufs ou d'occasion dans le domaine qui vous intéresse. Si vous souhaitez avoir de plus amples informations sur ces librairies, leurs coordonnées et leur localisation, consultez le site internet : www.gibertjeune.fr

AVANTAGES ÉTUDIANTS

Votre carte étudiante vous permettra d'obtenir de nombreuses réductions sur les entrées voire même les abonnements (clubs de sport, piscine...).

Les centres culturels

La majorité des centres et monuments culturels offrent une réduction sur présentation de votre carte étudiante. Ex : La cité des sciences, le château de Vaux-le-Vicomte, la Ferme du buisson (expositions, salle de concert... Site web : www.lafermedubuisson.com/).

Les cinémas

En tant qu'étudiant, vous avez droit à une réduction sur l'achat d'une place de cinéma. Cela est valable tous les jours, dans la majorité des cinémas et sur présentation d'un justificatif en cours de validité. Cette réduction n'est pas cumulable avec l'offre Imagine R qui vous permet de payer votre place 6,40€ du Lundi au Jeudi et 7,40€ du Vendredi au Dimanche (sur présentation de votre carte Imagine R ainsi que la carte Bons plans) au lieu de 9,80 €. Les cinémas les plus proches se situent :

- au Centre Commercial Les Arcades (Arrêt : Noisy le grand-Mont d'Est),
- au Centre Commercial Bay 1 (Arrêt : Torcy),
- à Disney Village (Arrêt : Marne-la-Vallée Chessy).

www.allocine.fr permet de connaître les jours et horaires des séances, les films programmés, des informations pratiques sur les cinémas de France...

Attention : Les tarifs peuvent changer à tout moment !

Les musées

Depuis peu, les étudiants de la communauté européenne de moins de 26 ans bénéficient de la gratuité des entrées aux musées et monuments nationaux : Musée du Louvre, Musée d'Orsay, Musée du Quai d'Orly, le Centre Georges Pompidou, les Châteaux de Versailles, de Vincennes etc. Un bon moyen pour vous, de vous divertir culturellement à moindres coûts, durant votre temps libre.

LE MUSÉE D'ORSAY

JOURS	HORAIRES
Mardi, mercredi, vendredi, samedi, dimanche	9h30 à 18h
Jeudi	9h30 à 21h45 NOCTURNE
1 ^{er} mai et 25 décembre	FERMÉ

ATTENTION : Les admissions et la vente des billets se feront au plus tard une heure avant la fermeture du musée.

CONTACT | **LE MUSÉE D'ORSAY**
 1 RUE DE LA LÉGION D'HONNEUR • 75007 PARIS
 ACCÈS : MÉTRO LIGNE 12 => SOLFERINO RER C => MUSÉE D'ORSAY
 T : +33 1 40 49 48 14
 SITE WEB : WWW.MUSEE-ORSAY.FR

Ancienne gare parisienne, le musée d'Orsay présente les collections de 1848 à 1914. Peintures, sculptures, photos et architectures sont au rendez-vous. Vous y trouverez de célèbres peintres tels que Degas, Van Gogh ou encore Gauguin mais aussi des sculptures de Maillol, Bartholomé et autres.

LE MUSÉE DU LOUVRE

JOURS	HORAIRES
Mardi, mercredi, vendredi, samedi, dimanche	9h00 à 17h45
Mercredi et vendredi	9h00 à 21h45 NOCTURNE
Mardi, 1 ^{er} janvier, 1 novembre et 25 décembre	FERMÉ

ATTENTION: Les admissions et la vente des billets se feront au plus tard une heure avant la fermeture du musée.

CONTACT | **LE MUSÉE DU LOUVRE**
JARDIN DES TUILERIES • 75001 PARIS
T : +33 1 40 20 53 17
SITE WEB : WWW.LOUVRE.FR HORAIRES D'OUVERTURE
ACCÈS : MÉTRO LIGNES 1 ET 7 => PALAIS ROYAL/MUSÉE DU LOUVRE

Grâce à une surface de 210 000 m², le musée du Louvre est le plus grand musée parisien et fait partie des plus importants du monde. Le bâtiment est un ancien palais royal, plus connu sous le nom de « Palais du Louvre ». Le Louvre regroupe une large collection d'œuvres d'art qui s'étend de l'Antiquité jusqu'à 1848. Vous y trouverez des œuvres de nature variée : peintures, sculptures, dessins, céramiques, objets archéologiques et autres.

La Joconde de Léonard de Vinci, La Vénus de Milo et bien d'autres encore, vous y attendent.

LE MUSÉE DU QUAI BRANLY

JOURS	HORAIRES
Mardi, mercredi et dimanche	11h00 à 19h
Jeudi, vendredi et samedi	11h00 à 21h NOCTURNE
Lundi, 1 ^{er} mai, et 25 décembre	FERMÉ

ATTENTION : Les admissions et la vente des billets se feront au plus tard une heure avant la fermeture du musée

CONTACT | **LE MUSÉE DU QUAI BRANLY**
37 QUAI BRANLY • 75007 PARIS
T : +33 1 56 61 70 00
SITE WEB: WWW.QUAIBRANLY.FR

Le musée du quai Branly est aussi connu sous le nom de « Musée des Arts et Civilisations d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques ». Ce sont les origines des œuvres exposées qui lui ont valu cette appellation. Les œuvres sont réparties en zones continentales : Afrique, Asie, Océanie et les Amériques. Un bon moyen de découvrir ou redécouvrir de nouvelles civilisations.

LE CENTRE GEORGES POMPIDOU

JOURS	HORAIRES
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche	11h00 à 21h
Mardi et 1 ^{er} mai	FERMÉ

CONTACT

LE CENTRE GEORGES POMPIDOU

PLACE GEORGES POMPIDOU • 75004 PARIS

T : +33 1 44 78 12 33

ACCUEIL POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES :

T : +33 1 44 78 16 73

ACCÈS : MÉTRO LIGNES 1, 4, 7, 11, 14 => CHÂTELET

LIGNE 11 => RAMBUTEAU

LIGNES 1 ET 11 => HÔTEL DE VILLE

RER A B ET D => LES HALLES

Le centre Georges Pompidou expose les œuvres de 1905 à nos jours. On peut y admirer certaines œuvres de Picasso mais aussi d'autres artistes moins connus.

- **Service des relations internationales Enseignements**

HORAIRES D'OUVERTURE

SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES - ENSEIGNEMENTS

Horaires d'accueil

Du lundi au vendredi :

09:30 - 12:00

14:30 - 16:30

Mercredi

FERMÉ

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, contactez-nous par téléphone ou courriel.

CONTACT

UNIVERSITÉ PARIS-EST MARNE-LA-VALLÉE

SERVICE DES RELATIONS

INTERNATIONALES - ENSEIGNEMENTS

OB058

PHONE

T: +33 1 71 40 81 84

T: +33 1 71 40 81 85

T: +33 1 71 40 81 86

T: +33 1 71 40 81 83

T: +33 1 71 40 81 82

FAX

F: +33 1 71 40 81 99

WEB

[HTTP://WWW.U-PEM.FR/ INTERNATIONAL/](http://www.u-pek.fr/international/)

E-MAIL

INTERNATIONAL@UPEM.FR

MAISON DE L'ÉTUDIANT

SITE FERME DE LA HAUTE MAISON

5, BOULEVARD DESCARTES

CHAMPS-SUR-MARNE • 77454 MARNE-LA-

VALLÉE CEDEX 2

SUMMARY

THE UNIVERSITY OF PARIS-EST MARNE-LA-VALLÉE	34
• History of the university	34
• Some figures about UPEM.....	34
• The LMD system at UPEM.....	34
• Degree Course.....	35
GETTING TO THE UNIVERSITY.....	37
• By RER.....	37
• By car.....	37
• By train.....	37
• By plane.....	37
• Access map to the University.....	38
THE ENROLMENT PROCESS AT THE UNIVERSITY	40
• Application prior to arrival.....	40
• Administrative enrolment	41
• Academic enrolment (inscription pédagogique).....	42
• Campus France.....	42
PREPARING.....	43
• Visa, residency permit and temporary work permit	43
• Social security	45
• Useful addresses.....	46
• Grants and financial assistance.....	47
• Accommodation	48
LIFE AT THE UNIVERSITY	49
• SUMPPS.....	49
• Digital Work Environment (Environnement Numérique de Travail: ENT).....	50
• Libraries.....	50
• French language support.....	51
• Tutoring.....	51
• Sports activities.....	52
• Student associations.....	53
• Student websites	53
LIFE IN CHAMPS SUR MARNE	53
• Post Office ("La Poste").....	53
• Banking	55
• Public transportation.....	57
• Doctors, clinics and pharmacies.....	58
• Other	59
STUDENT BENEFITS	59
• Cultural centres	59
• Cinemas.....	59
• Museums.....	60

THE UNIVERSITY OF PARIS-EST MARNE-LA-VALLÉE

History of the university

The Université Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEM) was founded in 1991 under the "Université 2000" plan.

In 2007 it became a founding member of the PRES Université Paris-Est that in 2014, became a community of universities and institutions.

On October 1st, 2013, the university changed its acronym (becoming UPEM instead of UPEMLV), its logo, and visual identity.

In February 2014, the decision to merge with the Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne was announced by the board of directors of both institutions. The head office of the UPEM is located in Cité Descartes, in Champs-sur-Marne and the university also has locations in Meaux, Noisy-le-Grand and on the site of Val d'Europe (Serris).

Some figures about UPEM

According to the Code of Education which sets the legal organization of public universities in France, UPEM is divided into several components. On the one hand we can find training and research units (UFR), on the other hand, institutes and schools. Thus, the university is divided into 12 components (5 institutes and 7 UFR).

UPEM supervises seventeen research units, five of which are associated with the CNRS and divided into five departments of the Université Paris-Est.

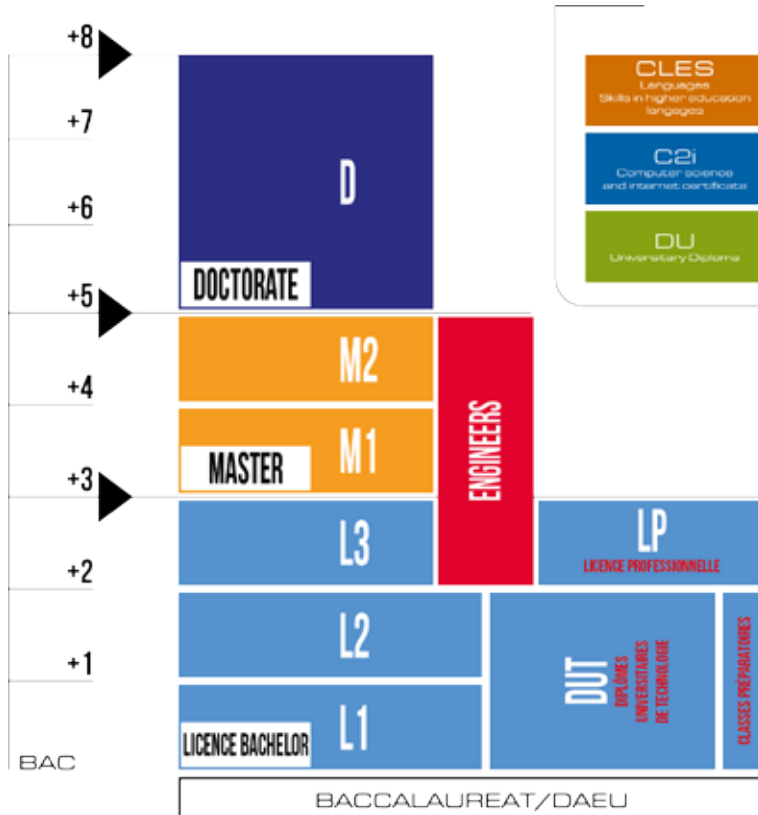
In 2013-2014, the university is composed of approximately: 11,000 students, 300 teachers and lecturers and 900 administrative staff.

The LMD system at UPEM

The University Paris-Est Marne-la-Vallée organizes its courses according to the LMD European System (Licence – Master – Doctorate). Under this system, there are three national degrees, corresponding to three progressive levels. These three degrees (Licence – Master – Doctorate) are divided in teaching units, with each teaching unit weighing a certain amount of credits, as agreed by the ECTS (European Credit Transfer System). Courses are divided into semesters, with each semester holding a weight of 30 credits.

LICENCE DEGREE (L)	MASTER DEGREE (M)	DOCTORATE DEGREE (D)
3 years of tertiary studies	2 years of tertiary studies	8 years of tertiary studies
180 credits	120 credits	180 credits

• LMD plan



Licence and Master degrees are defined by a field and mention and can attain a speciality.

UPEM also offers courses in engineering DUT's (Diplômes Universitaires de Technologies), as well as a refresher course for people who don't have the baccalaureate DAEU (Diplôme d'accès aux études universitaires). It's an equivalent of the GED (General Equivalence Diploma).

Degree Course

Licence degree : 3 years of studies (Undergraduate)

A Licence degree is based on a program of 6 semesters (3 years) with a gradual specialisation. Licence degree aims at the acquisition of disciplinary knowledges allowing enough autonomy to enroll in a Master's degree (postgraduate). You can begin a licence degree after a Baccalaureate, but it is also possible to enroll in 2nd or 3rd year depending on the level of studies or of skills.

Masters degree : 2 years of studies (Postgraduate)

The Masters degree offers courses in 4 semesters (2 years) and aims at the start of a professional experience at an executive level, or to the pursual of doctoral studies.

You can access a Masters degree after a Licence degree, depending on the career chosen and on the personal work achieved. The access to a 2nd year of Masters is also possible for students with a level equivalent to a 1st year of Masters.

PHD : 3 years of studies

The PHD ("doctorat") is the highest diploma of the LMD system, possible after a Masters degree. It is recognized after a 3 year research activity carried out in a research organization or a company.

Vocational focus of education and training

Concerned with providing its students with the best possible career prospects, UPEM has developed numerous vocational training courses (almost 50 vocational masters, 47 vocational trainings, 4 engineers' training courses and 6 DUT).

These vocational training courses have been conceived and implemented in collaboration with the professional field concerned.

For more information about the degrees proposed by the university, visit the website:

<http://www.u-pem.fr>

GETTING TO THE UNIVERSITY

You can get to the Université Paris-Est Marne-la-Vallée :

By RER

Take the RER A direction Marne-La-Vallée Chessy (Disney) and get off at the station "NoisyChamps".

By car

- **COMING FROM PARIS :** Highway A4 (towards Nancy-Metz), exit 10 "Champs-sur-Marne CITÉ DESCARTES". Cross over the highway and turn right before the first roundabout. At the next roundabout, take the third exit. The university will be on the right. **GOING TOWARDS PARIS:** Highway A4 (towards Paris), exit 10 "Champs-sur-Marne CITÉ DESCARTES". Turn right before the first roundabout. At the next roundabout, take the third exit. The university will be on the right,
- **FROM LA FRANCILIENNE :** Take the direction PARIS and the exit "Champs-sur-Marne" towards "CITE DESCARTES."

By train

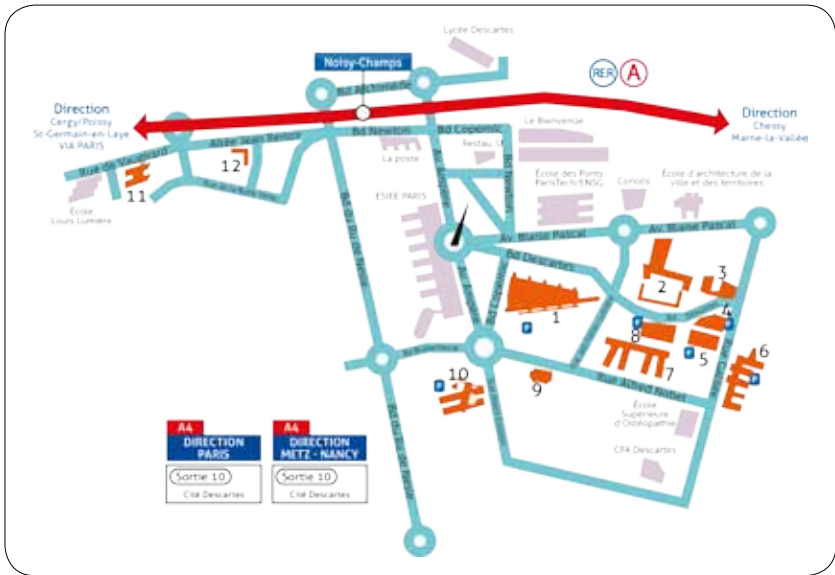
- If your TGV stops at Marne-la-Vallée, make a switch onto the RER A towards St-Germain-en-Laye, Poissy Cergy, Boissy-St-Léger and get off at Noisy Champs, (about 6 stops),
- If your TGV doesn't stop at Marne-la-Vallée Chessy, make your way to the RER line A (See "By RER", consult a map of métro/RER).

By plane

- If you arrive in Orly, take a taxi or make your way to PARIS centre by bus or by RER ligne C (towards Versailles/St-Quentin-en-Yvelines), change at St-Michel, line B (towards Mitry/Roissy), and change once again at Châtelet les Halles to take the line A (See "By RER"). If you come from Roissy CDG, take a taxi or the TGV interconnection to Marne-la-Vallée (see "By train"). You can also take the RER B (towards Robinson/St Rémy les Chevreuse) and at Châtelet les Halles take the line A (See "By RER")

Access map to the University

• Cité Descartes



Légende

1. **Bâtiment Copernic** : 5 bd Descartes • Champs-sur-Marne
2. **Future Bibliothèque Georges Perec - Future Maison de l'étudiant** • Site Ferme de la haute Maison
3. **Gymnase de la Haute Maison** : bd Descartes • Champs-sur-Marne
4. **Bâtiment François Rabelais** : bd Descartes • Champs-sur-Marne
5. **Bâtiment Lavoisier** : bd Descartes • Champs-sur-Marne
6. **Bâtiment Bois de l'Etang** : rue Galilée • Champs-sur-Marne
7. **Bâtiment Nobel** : rue Alfred Nobel • Champs-sur-Marne
8. **Bâtiment Clément Ader** : bd Descartes • Champs-sur-Marne
9. **Institut Français d'Urbanisme (IFU)** : 2 rue Alfred Nobel • Champs-sur-Marne
10. **IUT de Marne-la-Vallée, site de Champs** : 2 rue Albert Einstein • Champs-sur-Marne
11. **Institut Francilien d'Ingénierie (IFI)** : 2 allée du Promontoire • Noisy-le-Grand
12. **Bâtiment Albert Camus** : 2 allée Jean Renoir • Noisy-le-Grand

- Val d'Europe



Légende

13. **Bâtiment Erasme (IFIS) : 6 cours du Danube • Serris**

- Meaux



Légende

14. **IUT de Marne-la-Vallée, site de Meaux : 17 rue Jablino • Meaux**

THE ENROLMENT PROCESS AT THE UNIVERSITY

Application prior to arrival

- **Degree students (not participating in an exchange program)**

Completing your application for UPEM depends on your country of origin, your previous studies and the degree you wish to enroll in.

- **Application for the first year of undergraduate studies (Licence 1)**

Applicants from the European Union (EU), European Economic Area (EEA) or from Switzerland:

- Complete your application "Admission postbac" (APB) online: www.admission-postbac.fr,

Applicants coming from outside the EU, the EEA and Switzerland who have passed the French "baccalaureat":

- Complete your application "Admission postbac" (APB) online: www.admission-postbac.fr,

If you have a foreign high school diploma and you apply for the first time in Licence 1,

- You need to complete a pre-enrolment "Dossier d'admission Préalable" (DAP). The application form is available between November 15 and January 22 preceding the academic year you wish to apply. You can name three universities of your preference. The deadline of the pre-enrolment is January 22 (in 2014).

o If you already reside in France, you may obtain the "dossier vert" from your first choice university, or online: <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/> tab « Enseignement supérieur », section « venir étudier en France »

o If you reside abroad, you may obtain the "dossier blanc" from the Department of Cooperation and Cultural Action (SCAC) of the nearest French Embassy, or online: <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/> tab « Enseignement supérieur », section « venir étudier en France »

Please note: Applicants from certain countries are required to request both their "dossier" and long term visa via internet, by creating an account with the Campus France website of their country.

For the list of countries affected:

<http://www.campusfrance.org/fr/> tab « préparer son séjour », section « s'inscrire dans l'enseignement supérieur »

• LANGUAGE TEST: TCF (TEST DE CONNAISSANCE DU FRANÇAIS)

The purpose of this test is to evaluate your level of written and oral French. If you meet one of the criteria below, you are exempt from the test:

- citizen of a country where French is an official language,
- student from a French bilingual school,
- passed one of the following exams: DELF B2 or DALF C1/C2 or TEF with a minimum score of 14/20 on the written exam.

Applicants must register for TCF via the organization CIEP, either by the Post or online, before January 22 (2014): [http://www.ciep.fr/tab « TCF »](http://www.ciep.fr/tab«TCF»), section « TCF DAP »

• Application for the second or third year of undergraduate studies (Licence 2 or 3), "Licence Professionnelle" (Vocational training), Master's Degree or "Diplôme Universitaire" (University Degree without state accreditation)

Complete your application "candidature – préinscription" online:

<https://candidatures.u-pem.fr/>

• Application for DUT (University technology diploma)

Complete your application "Admission postbac" (APB) online: www.admission-postbac.fr For any additional information, please visit the website of the IUT of the university:

<http://iut.upem.fr/>

• Exchange students

The terms and enrolment process for students coming to the UPEM within the framework of a student exchange program vary according to the agreement signed between their home university and the UPEM. Please contact the International Office of your university for further information

Administrative enrolment

Following your acceptance, in the beginning of September, you are required to complete your administrative enrolment at the Admissions Office (Service de la Scolarité Générale), office OB093, Copernic building. You will receive your student card once all appropriate fees have been paid (tuition, social security, medical). The amount varies between 183 and 817 euros. (academic year 2013/2014), depending on the study degree and if the student is exempt from paying social security fees. The fees concerning exchange students vary according to the contract signed between their home university and the UPEM.

Academic enrolment (inscription pédagogique)

Course registration is crucial for choosing course modules and options, and for receiving final grades (transcript of records). Enrolment must be completed at the beginning of the semester, with the secretary of your study department. The secretary can also provide practical information concerning your studies.

Information about degrees proposed by the UPEM: <http://www.u-pem.fr/> tab « formations »

Further information about the enrolment process: <http://www.u-pem.fr/> tab « inscription et scolarité »

Campus France

Created by the Minister of Foreign Affairs, CampusFrance aims to facilitate the welcome of foreign students preparing to study in France and to aid in the administrative process, in the French consulates or embassies abroad.

Today, CampusFrance has over 100 offices in 75 countries.

These centres enable students to register their files online and to directly follow the handling of their application. A personal meeting will then assess the seriousness of their project and their linguistic abilities. Candidates have access to all the documentation of CampusFrance concerning the French higher education system at www.campusfrance.org

The higher education institutions will then be able to begin the pre-registration of foreign students without the need to send paper files by post to France. In addition, if pre-enrolled in a French university, the student will be exempt from going to the prefecture to obtain a residency permit for the year, once the visa is received.

More information on : www.campusfrance.org

PREPARING

Visa, residency permit and temporary work permit

• Visa

Before your departure, you must make a request for a student visa (long stay, more than 3 months) from the French embassy in your country.

The following are exempt from this process :

- citizens of the European Union or European Economic area,
- students from Andorra, Monaco, Switzerland; San-Marino and Vatican,
- holders of a "student-examination" visa ,for a short stay (less than 3 months),
- non Doctoral intern students, who must follow a particular procedure.

The short stay "student-examination" visa is intended for students whose registration at a higher educational institution is dependant on the success of a meeting and an exam.

You have to submit:

- passport with dates valid until the end of the visa,
- proof of registration: a letter confirming acceptance or a certificate of pre-enrolment,
- proof of a minimum income: 500€ per month,
- vaccination record compulsory for certain countries.

Note: A short stay visa (tourism) does not allow you to obtain a residency permit and cannot be renewed in France. Before your departure, be sure that your visa corresponds to the length of your stay in France.

• The long-term visa as residency permit

For the first year, students are exempt from applying for a Residency permit. Therefore, in the next three months following their arrival in France, the students have to go to the OFII (French Office of Immigration and Integration) of their district to obtain the validation of their visa, two months before the end of validity of the long-term visa, to obtain the renewal.

To pick up their long-term visa, students will have to present themselves at the prefecture to pay a tax of 58€ (law of 2012).

Web site: www.ofii.fr

• The APT (Temporary Work Permit)

Foreign students have the possibility to work, as a second occupation (to their studies), during their stay in France. For that, they have to present their residency permit (short or long stay visa). The APT is necessary only for the following cases:

- Algerian students (except those with a residence permit that authorizes them to work: with the mention "vie privée et familiale".),
- Students that have to work beyond the authorized duration (60% of a full-time job) because of their studies,
- Students on a studying semester in France with a long stay visa (without the mention "étudiant").

Students must apply to the territorial unit, DIRECCTE, of their place of residence.

The application must be submitted before the beginning of any activity. It must be sent with proof of a hiring commitment or a work contract and with a residence permit or a student visa. The authorization is valid for the sector or the profession concerned. The employment contract should not exceed 60% of the annual duration (964 h, except when applying for a longer period APT).

The employer must declare the student-employee at the prefecture that delivered the student's resident permit. It must be done by registered letter with acknowledgment or by e-mail, at least 2 days before the hiring. The declaration must be sent with a copy of the residence permit or of the student's long stay visa. It must indicate:

- The nature of the employment,
- The duration of the contract,
- The number of annual working hours,
- The date of hiring.

For more information please check the Ministry of Interior's website : <http://www.interieur.gouv.fr/> tab « mes démarches », section « Etranger-Europe »

DIRECCTE's contact details: www.idf.direccte.gouv.fr/

It takes about a month to get the APT, so make sure you apply well in advance.

Students from UE, EEE and Switzerland can work in France without restriction, except for Croatians who have to ask for a residency permit with the mention "UE-étudiant-toutes activités à titre accessoire".

Social security

If you plan to stay more than 3 months in France, social security coverage is compulsory. As a student, you are affiliated to the student social security system from the age of 18. The social benefits of this system are provided by two local university administrations, "La Mutuelle des Etudiants" (LMDE) and la SMEREP. These two administrations play the role of social security centres and can provide a complementary health insurance, which could cover almost all of your medical treatments. European students are exempt from the French social security system but they must provide:

- A copy of their European health insurance card or proof of a public or private health insurance regime signed in their country of origin,
- Non-European students must be affiliated to the French social security:
 - If you are less than 28 years old, you have to pay 211€ to subscribe (in 2014), or
 - If you are older than 28 on 1st of October of the concerned university year, you can benefit from Universal Medical Cover (CMU) which combines basic social security cover and complementary health cover. Enquire at your local "Caisse Primaire d'Assurance Maladie" (CPAM) in France or on www.cmu.fr.

In certain cases, students who are younger than 28 can also have the CMU. Enquire at the Social Service of the University (cf useful addresses).

- Students from Quebec do not have to pay the affiliation to the Student Social Security but have to present their Q106 form, during their registration at the UPEM.

You don't have to pay the contribution if you are on a scholarship sponsored by the French government or of another country.

• Refunds

Affiliation to the system of Social Security, done at the same time as registration and enrolment, gives the right to reimbursements of medical charges. The percentage of reimbursements are calculated on the basis of national health service prices (between 35 % and 80 %). This is why a complimentary insurance (mutual) proposed by student insurers can be beneficial.

• Student Mutual Insurance Companies (Les mutuelles étudiantes)

The "mutuelles étudiantes" offer supplementary, and even superior, benefits to Social Security. The mutuals also reimburse the "ticket modérateur", in other words, the patient's contribution towards the cost of medical treatment.

Useful addresses

• Prefectures and subprefectures

CONTACT	PRÉFECTURE DE SEINE ST-DENIS 1, ESPLANADE JEAN MOULIN • 93007 BOBIGNY T: 01 48 30 22 88
CONTACT	PRÉFECTURE DU VAL DE MARNE AVENUE GÉNÉRAL-DE-GAULLE • 94000 CRETEIL T: 01 49 56 60 00
CONTACT	SOUS PRÉFECTURE DE RAINCY 57, AVENUE THIERS • 93340 LE RAINCY T: 01 43 01 47 00
CONTACT	SOUS PRÉFECTURE DE L'HAY LES ROSES 2, AVENUE LARROUMÈS • 94240 L'HAY-LES-ROSES T: 01 49 56 65 00
CONTACT	PRÉFECTURE DE MELUN PLACE DE LA PRÉFECTURE • 77010 MELUN CEDEX T: 33 1 64 71 77 77 SERVICE DES ETRANGERS T: 01 64 71 78 77
CONTACT	SOUS PRÉFECTURE DE MEAUX CITÉ ADMINISTRATIVE DU MONT THABOR 27, PLACE DE L'EUROPE • 77109 MEAUX CEDEX SERVICE DES ETRANGERS 8, PLACE HENRI MOISSAN • 77100 MEAUX T: 01 60 09 83 77
CONTACT	SOUS PRÉFECTURE DE TORCY 7, RUE GÉRARD PHILIPPE TORCY • 77204 MARNE LA VALLEE CEDEX T: 01 60 95 59 78
CONTACT	FOR REQUESTS ABOUT THE APT IN SEINE ET MARNE DDTEFP DIRECTION DU TRAVAIL PRÉ CHAMBLAIN BÂT C CITÉ ADMINISTRATIVE BOULEVARD CHAMBLAIN • 77011 MELUN CEDEX
CONTACT	CNOUS CENTRE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES 69 QUAI D'ORSAY • 75007 PARIS T: +33 1 44 18 53 00 F: +33 1 45 55 48 49 WWW.CNOUS.FR

CONTACT	CAMPUS FRANCE 28 RUE DE LA GRANGE AUX BELLES • 75010 PARIS T: +33 1 40 40 58 58 WWW.EGIDE.ASSO.FR
CONTACT	CROUS DE CRÉTEIL 70, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE • 94010 CRÉTEIL CEDEX T: +33 1 45 17 06 60 F: +33 1 45 17 06 79 WWW.CROUS-CRETEIL.FR
CONTACT	STUDENT MUTUAL COMPANIES SMEREP BUILDING COPERNIC, GROUND FLOOR, B020 LU 9H-12H30 / 13H15 17H00 ME 9H-12H30 WWW.SMEREP.FR
CONTACT	LMDE BUILDING COPERNIC, GROUND FLOOR, B022 MONDAY TO THURSDAY: 9H30 TO13H AND 14H TO 17H30 1 WWW.LMDE.FR
CONTACT	CIDJ CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION JEUNESSE 101 QUAI BRANLY • 75015 PARIS T: 01 44 49 12 00 (STANDARD) WWW.CIDJ.COM
CONTACT	BIJ BUREAU INFORMATION JEUNESSE DE MARNE-LA-VALLÉE ET DU VAL-MAUBUÉE 6 ALLÉE BORIS VIAN • 77186 NOISIEL T: 01 60 17 93 48/01 60 17 90 52 F: 01 60 17 93 52 E-MAIL: BIJ@SAN-VALMAUBUEE.FR

Grants and financial assistance

Financial sources for foreigners who want to study in France are variable according to their country of origin.

You can find the main agencies who offer grants but other ways of finance sourcing are possible. However, the availability of the various grants and aids is not always possible; see what you are entitled to apply for before making your application.

You can find all the information about the grants and their conditions at the following address: <http://www.campusfrance.org/> tab « Appels à candidature »

Accommodation

For exchange program students

The university has signed an agreement with the CROUS de Créteil, making 70 rooms available in their apartment buildings for a period from 3 to 10 months for foreign students coming on exchange programs.

For students registered outside exchange programmes.

- University Accommodation.

The access to the student accommodation depends on many criteria: status, parents in France, cycle of studies, financial means, period of the stay etc.

In the aim of avoiding all disillusion, it is important to foresee the financial resources required to balance an "average budget"

For students with French government scholarships, or scholarships managed by Campus France, accommodation assignment is done by Campus France in application of the scholarship's agreement terms.

Students with scholarships managed by Campus France must enquire at Campus France for their accommodation request.

- **Private**

If you can't find accommodation in a university residence, other kinds of accommodation exist.

- Residence Halls: Generally, they are well-equipped and spacious, the rent for a single room can be as high as 450€ per month but you can benefit from the L'APL or the ALS (explained below). To consult the different residences click the link below,

Finding accommodation in the Parisian region can be difficult, these are addresses which might be useful:

CONTACT | CEIL (ORGANISATION ETUDIANTE INTERNATIONALE DE LOGEMENT: ASSOCIATION OF ACCOMMODATIONS)
27, RUE HÉNARD • 75012 PARIS
T: 01 53 17 08 10

CONTACT | LE CEP ENTRAIDE ETUDIANT (ASSOCIATION OF ACCOMMODATIONS)
5, RUE DE L'ABBAYE • 75006 PARIS
T: 01 55 42 81 23/24/25
(10H-17H EXCEPTED SATURDAY)

Here you can find useful websites to find an accommodation:

<http://www.u-pem.fr/> tab « Vie du campus », section « Vie étudiante », section « se loger »

• The APL and ALS aids

The ALS (Individualized aid for accommodation)

This allocation is directly deposited to the lessor, allowing the renter to only pay the unpaid balance for the agreed accommodation.

Required conditions:

- The accommodation must be your main residence,
- You must have signed a lease agreement (and not someone else).

The APL (Allocation for accommodation of a social nature)

This allocation is usually deposited directly with the student. It is given to the renter (contrary to the APL which is given to the lessor) only if the accommodation is private.

Required conditions:

- Tenant of an accommodation which responds to surface area norms (minimum 9 m² if you are single, 16 m² for a couple, 7 m² per additional occupant),
- Sink and running water, heating and a toilet.

LIFE AT THE UNIVERSITY

SUMPPS

The office of SUMPPS welcomes students regarding health and medical information. A nurse is available from Monday to Friday 9h-17h, for medical visits and specialist consultations. Location: OS300 of the Copernic building (ground floor on the right of the reception desk.).

• Welcoming Disabled students

Student life office (Maison de l'Étudiante - ground floor) is a place that opens its doors to any student with a sensory or motor disability, or a disease which can affect their studies.

The aim of this department is:

- Welcome and facilitate integration on campus of those with disabilities,
- Enable them to fully profit from their education,
- Facilitate contact with teachers, administrative departments, libraries and the preventive medicine department,
- Offer teachers, the necessary support so that disabled persons get as many benefits as other students,
- Offer them through their educational environment, the means to receive compensation for their disability,
- Give value to their integration showing its positive impact on the academic community, (this includes the class motivation and the use of advanced technologies),
- Provide useful material and educational aids,
- Offer information and help through all administrative aspects.

Digital Work Environment (Environnement Numérique de Travail: ENT)

ENT enables quick access to the resources of our digital library that contains online reviews, ebooks, databases... In addition, you can easily access internship offers and jobs issued by the university, Hobsons and PlaceOjeunes. More information about courses and their contacts, as well as statistics and information about student life are available.

Access is simple: connect to www.ent.u-pem.fr and enter your student ID and password, which will be given to you following your registration.

Libraries

Various libraries are shared within the university: Mathematics, Physics, Chemistry, Applied sciences, Sports, Economics, Administration, Social sciences, Literature, Languages, Arts, History, Geography and Political sciences.

You can find more than 120 000 books, 750 reviews, online data bases and online reviews. The catalogue of the library is accessible from the university web site or from the university ENT site. Thanks to this function, it's easy to know where the book you want is located.

University or ENT web site, Category "bibliothèques"

French language support

French as a foreign language classes.

The international office organizes a free class of French as a foreign language (F.L.E. Français Langue Etrangère), mainly, for students on an exchange program. At the beginning of the year, there is a test to determine the different level groups.

The classes are taught throughout the academic year (from October to the end of May) for 3 hours per week. At the end of September, the International Office communicates the classroom assignment.

Erasmus students can have this class figure on their Learning Agreement, worth 3 ECTS per semester.

L'UPEM French Autumn Course (UFAC)

In September, the International Office organizes 2 weeks of integration for students participating in an exchange program. The aims are:

- To strengthen the linguistic level of the students,
- To create an intercultural place of exchange,
- To discover Paris and the region.

Organization:

The morning and early afternoon are devoted to "French as a foreign language" classes. These are divided into level groups and are taught by teachers from the "Alliance Française". The late afternoon is devoted to visits of the region organized by the International Office

Tutoring

Tandem, for students in exchange programs.

This project, put together by the ESTO association (cf. Associations), is based on voluntary participation and exchange. Thanks to a "buddy" system, the foreign student will be able to improve his language skills and integrate easier.

The "classical" tutoring

The "classical" tutoring is intended for students in Licence 1 et Licence 2, and is taught by Masters students selected by the department head of the relevant Licence.

At the UPEM there are 2 kinds of tutoring:

- The first is a welcoming tutoring session offered the last week in September. It is only for the newcomers in Licence 1, mainly those in scientific courses,
- The second is methodological tutoring which is during the whole year. Methodological tutoring is not compulsory. However, it is strongly recommended. For more information, see your course noticeboards.

Sports activities

SUAPS: Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives.

SUAPS was founded in September 2004.

Its goal is to propose different free sporting activities to students of the UPEM, during their leisure.

time. The subscription is only 25€. Some of the activities take place in stadiums and gymnasiums around the university; others take place at the university, in the "Bois de l'Étang" Building.

- Activities suggested (can change): Football
- Educational Boxing,
- Volley ball
- Gymnastics (abs, buttock, step, stretching, F.A.C., body-sculpt, etc.),
- Basketball
- Dance,
- Badminton
- Tennis,
- Judo Table tennis,
- Swimming
- Body building,
- Climbing
- Kayak,
- Kung fu.

For further information, please call the secretary:

CONTACT

COPERNIC BUILDING
05024 GROUND FLOOR
T: +33 1 60 95 71 94

Student associations

There are many associations in the university. They are divided into various groups:

- Field societies,
- Cultural societies / interdependent/ generalist,
- Students' unions.

The full list of associations and other information are on the web site:

<http://www.u-pem.fr/> tab « Vie du campus, section « Vie associative et culturelle », section « Les associations »

Student websites

On these websites, you can find internships, jobs and also information about courses etc.

www.phosphore.com

www.studyrama.com

www.jobetudiant.net

www.letudiant.fr

LIFE IN CHAMPS SUR MARNE

Post Office (“La Poste”)

“La Poste” is a French public establishment in charge of assuring mail service. It consists of dispatching mail and parcels between people and firms. Thanks to La Poste, you can send and receive mail and parcels. The postage rates change according to the weight of the letter or the parcel and its destination. To send a letter which weighs less than 20 grams (one sheet) in continental France you have to buy a 0,61€ stamp (2014 rate).

La Poste offers other services like money transfer (mandat cash). It is a simple and reliable means of distance banking, by which you can pay your invoices. It allows you to transfer

money to a beneficiary, a person or a firm, by name designated, everywhere in France, in overseas departments and in Andorra and in Monaco. The payment is available the following day. There are several variations of the basic money order which allow, depending on the cases, quasi instantaneous transfers, (e.g. transfers to foreign countries).

La Poste also offers, via La Banque Postale, banking services. You can open a bank account there and obtain a checkbook and a check card.

For more information about la Banque postale and postal services go to:

www.laposte.fr, www.labanque-postale.fr

• Post offices close to the campus

Opening hours

MONDAY	9:00 - 12:00	14:00 - 18:00
TUESDAY	9:00 - 12:00	14:00 - 18:00
WEDNESDAY	9:00 - 12:00	14:00 - 18:00
THURSDAY	9:00 - 12:00	14:00 - 18:00
FRIDAY	9:00 - 12:00	14:00 - 18:00
SATURDAY	9:00 - 12:00	
SUNDAY	CLOSED	

CONTACT

RUE DE CHELLES • 77420 CHAMPS-SUR-MARNE
T: +33 1 64 62 57 00

Opening hours

MONDAY	10:00 - 12:45	14:00 - 18:00
TUESDAY	10:00 - 12:45	14:00 - 18:00
WEDNESDAY	10:00 - 12:45	14:00 - 18:00
THURSDAY	10:00 - 12:45	14:00 - 18:00
FRIDAY	10:30 - 12:45	14:00 - 18:00
SATURDAY	8:30 - 12:15	
SUNDAY	CLOSED	

CONTACT

5 RUE AMPÈRE • 77420 CHAMPS SUR MARNE
T: +33 1 60 95 93 05

Banking

If you stay in France for more than 3 months you can open a bank account. For a stay less than 3 months, you must apply to La Caisse d'Épargne or La Poste. To open a bank account, you need:

- your passport,
- your residency permit,
- a proof of residence (rent receipt, invoices of telephone or electricity, certificate of housing, etc). You will receive a checkbook and/or a check card ten days after the opening of your account. The chequebooks are generally free. On the other hand, the check card, valid for two years, is invoiced between 15€ and 40€ per year depending on the bank and the type of card.

• Banks near the university

BNP PARIBAS

MONDAY	CLOSED	
TUESDAY	9:00 - 12:30	14:00 - 17:45
WEDNESDAY	9:00 - 12:30	14:00 - 17:45
THURSDAY	9:00 - 12:30	14:00 - 17:45
FRIDAY	9:00 - 12:30	14:00 - 17:45
SATURDAY	9:00 - 12:30	13:45 - 16:30
SUNDAY	CLOSED	

CONTACT

5 BOULEVARD ARCHIMÈDE • 77420 CHAMPS-SUR-MARNEE
T: +33 820 82 00 01
F: +33 1 64 61 94 15
WWW.BNPPARIBAS.NET

CAISSE D'ÉPARGNE D'ÎLE DE FRANCE PARIS

MONDAY	CLOSED	
TUESDAY	9h15-12h45	13h45-17h30
WEDNESDAY	9h15-12h45	13h45-17h30
THURSDAY	9h15-12h45	13h45-17h30
FRIDAY	9h15-12h45	13h45-17h30
SATURDAY	9h00-13h00	13h45-16h15
SUNDAY	CLOSED	

CONTACT

CAISSE D'ÉPARGNE D'ÎLE DE FRANCE PARIS
 AGENCE NOISIEL LE LUZARD
 23 COUR DES ROCHES
 WWW.CAISSE-EPARGNE.FR
 T : 0821 010 489
 F : 01 60 05 17 46

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

MONDAY	CLOSED	
TUESDAY	8:45 - 12:30	14:00 - 18:15
WEDNESDAY	8:45 - 12:30	14:00 - 18:15
THURSDAY	8:45 - 12:30	14:00 - 18:15
FRIDAY	8:45 - 12:30	14:00 - 18:15
SATURDAY	8:45 - 12:30	CLOSED
SUNDAY	CLOSED	

CONTACT

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
 29 AVENUE AMPÈRE • 77420 CHAMPS SUR MARNE
 T: +33 1 64 73 50 33
 F: +33 1 64 73 50 34
 WWW.SOCIETEGENERALE.FR

LCL CHAMPS DESCARTES

MONDAY	CLOSED	
TUESDAY	9:15 - 12:45	13:45 - 17:30
WEDNESDAY	9:15 - 12:45	13:45 - 17:30
THURSDAY	9:15 - 12:45	14:45 - 18:30
FRIDAY	9:15 - 12:45	13:45 - 17:30
SATURDAY	9:00 - 13:00	13:45 - 16:15
SUNDAY	CLOSED	

CONTACT

LCL CHAMPS DESCARTES
 27 AVENUE ANDRÉ MARIE AMPÈRE • 77420 CHAMPS-SUR-MARNE
 T: +33 1 60 31 33 10
 F: +33 1 60 17 13 07

Public transportation

- **For occasional travelling:**

The price of one Ticket T (one single via bus, subway, tramway, RER within Paris) is 1,70€. You can also buy a "carnet" of 10 tickets (13,70€). To travel out of Paris, the ticket selling prices and the "carnet" of 10 tickets prices change according to the departure station and the arrival station (Ticket Île-de-France). For regular travelling:

A weekly or monthly set price "Navigo" gives an unlimited access to the network according to zones chosen. The price varies according to the number of selected zones.

These are some examples of prices (2014)

ZONES	WEEKLY	MONTHLY
4-5	17,95	59€
1-4	32€	105,40€

- **Prices may change at any time**

For students younger than 26, there is a highly advantageous annual transport card: the "carte Imagine R". Like the weekly or monthly set prices, the "carte Imagine R" allows you to travel freely in the zones corresponding to your subscription, from Monday to Friday. On weekends, bank holidays and school holidays, including July and August, you have access to all the network of Ile-de-France, whatever the selected zones. The subscription forms are available at the counters of the subway stations, RATP and SNCF stations. The subscription is done only by post.

The RER traffic starts around 5:30 a.m. and finishes after 1 a.m. The Parisian subway opens at 5:30 in the morning and closes after 1 a.m. Bus service in Paris and in the suburbs starts around 5:30 and finishes around 8 p.m., sometimes later in suburbs. At night you can circulate around Paris and in the suburbs thanks to the Noctilien network, which consists of 35 bus lines.

Go to www.ratp.fr for the other transportation documents, prices, routes, maps, schedules, and state of the traffic online.

The tariffs for the carte Imagine R change according to the number of zones desired. Champs-sur-Marne is located in the zone n°4, don't forget to choose your zones according to this. However, Paris is located in zone 1. You can pay your subscription monthly by cash or online (handling fee: 8€ debited the first month).

These are the prices

NUMBER OF AREAS	MONTHLY	YEARLY
1-2	36,10€	332,90€
1-3	50,43€	461,90€
1-4	64,80€	591,20€
1-5	79,20€	720,80€
4-5	36,10€	332,90€

Prices may change at any time

Doctors, clinics and pharmacies

You have to distinguish between a general practitioner and a specialist practitioner. Appointment costs change according to the type of practitioner.

• Current prices

GENERAL PRACTITIONER	23€
SPECIALIST PRACTITIONER	FROM 28 TO 55€ ACCORDING TO THE SPECIALITY

Prices may change at any time

You can find many doctors in Champs-sur-Marne. It is your decision to choose a doctor who is best for you. The list of the doctors at Champs-sur-Marne is available using the following link:

<http://www.doctoralia.fr>

The closest hospital to the university is located 3 km away (Noisy-le-Grand)

CONTACT	CLINIQUE DE NOISY-LE-GRAND (3 KM.)
	17 RUE DE LA CROIX BICHE • 93160 NOISY LE GRAND
	T: +33 1 49 14 80 00
	FAX: +33 1 49 14 80 99

Private

There are plenty of pharmacies in Champs-sur-Marne, the nearest one is 5 minutes by foot from the university, Copernic Building.

The address is: 17 avenue André Marie Ampère 77420 Champs-sur-Marne. You can find the various addresses on this web site:

<http://www.pharmattitude.fr>

Other

During your studies, you may have to buy books essential to your study. You can order them at the nearest bookshop in your community , near the university but also via Internet or at Gibert Jeune (Place St-Michel, Paris). Gibert Jeune is a chain of bookshops in which you can find new or secondhand books in the area that interest you. If you need more information, you can check the web site:

www.gibertjeune.fr

STUDENT BENEFITS

Your student card will enable you to obtain many discounts for the entrance fees (swimming pool, sports clubs...).

Cultural centres

The majority of the cultural centres and monuments permit a discount upon the presentation of your student card. Ex: La cité des sciences, le château de Vaux-le-Vicomte, la Ferme du buisson (exposi-tions, salle de concert...) web site:

<http://www.lafermedubuisson.com>

Cinemas

As a student, you can get a discount when buying a ticket at the cinema. It is valid everyday in the majority of cinemas and upon presentation of a valid identification. This discount can't be added with the Imagin'R offer which permits you to pay 6,40€ from Monday to Thursday and 7,40€ from Friday to Sunday (Upon presentation of your Imagin'R card and the card "Bons Plans") instead of 9,80€.

The closest cinemas are

- Centre Commercial Les Arcades (Arrêt: Noisy-le-Grand-Mont d'Est),
- Centre Commercial Bay 1 (Arrêt: Torcy),
- Disney Village (Arrêt: Marne-la-Vallée Chessy).

For the movie schedules and information about the cinemas.

www.allocine.fr

Attention: The tariffs may change at any time !

Museums

Students of the European community under the age of 26 have free access to public museums and monuments such as: Musée du Louvre, Musée d'Orsay, Musée du Quai Branly, Centre Georges Pompidou, Château de Versailles etc. This is a good way to discover France's culture and history without spending a fortune.

MUSÉE D'ORSAY

DAYS	OPENING HOURS
Tuesday, Wednesday, Friday, Saturday	From 9h30 to 18h
Thursday	From 9h30 to 21h45 (LATE-NIGHT OPENING)
Mondays, January 1st may 1st et December 25th	CLOSED

ATTENTION!: The last tickets and admission are sold at the latest one hour before museum closing.

CONTACT

MUSÉE D'ORSAY
 1 RUE DE LA LÉGION D'HONNEUR ACCESS: SUBWAY LINE 12 => SOLFERINO
 75007 PARIS RER C => MUSÉE D'ORSAY
 T: +33 1 40 49 48 14
 WEB SITE: WWW.MUSEE-ORSAY.FR

An old Parisian station, the musée d'Orsay presents collections from 1848 to 1914. Paintings, sculptures, photos and architectures, along with the works of famous painters including Degas, Van Gogh.

MUSÉE DU LOUVRE

DAYS	OPENING HOURS
Monday, Thursday, Saturday	From 9h00 to 17h45
Wednesday and Friday	From 9h00 to 21h45 (LATE-NIGHT OPENING)
Tuesdays, January 1st November 1th and December 25th	CLOSED

ATTENTION!: The last tickets and admission are sold at the latest one hour before museum closing.

CONTACT

MUSÉE DU LOUVRE
 JARDIN DES TUILERIES • 75001 PARIS
 T: +33 1 40 20 53 17
 WEB SITE: WWW.LOUVRE.FR
 ACCESS: SUBWAY, LINES 1 AND 7
 PALAIS ROYAL/MUSÉE DU LOUVRE

Composed of a 210 000 m² surface area, this museum is the largest Parisian museum and is one of the most celebrated in the world. The building is an old royal palace, commonly known as "Palais du Louvre". The Louvre contains a great collection of art work which stretches from Antiquity to 1848. You can find various kinds of art: paintings, sculptures, drawings, ceramics etc. The Mona Lisa by Leonard de Vinci, Venus by Milo and many other are waiting for you.

MUSÉE DU QUAI BRANLY

DAYS	OPENING HOURS
Tuesday, Wednesday, Friday, Saturday	From 9h30 to 18h
Thursday, Friday and Saturday	From 9h30 to 21h45 (LATE-NIGHT OPENING)
Mondays, January 1st Mondays, may 1st, and December 25th	CLOSED

ATTENTION!: The last tickets and admission are sold at the latest one hour before museum closing.

CONTACT

MUSÉE DU QUAI BRANLY
 37 QUAI BRANLY • 75007 PARIS
 T: +33 1 56 61 70 00
 WEB SITE: WWW.QUAIBRANLY.FR

This Museum is also known as "Museum of Arts and African, Asian, Oceania, American Civilizations". Inside you will find many treasures from ancient civilisations from around the world. The museum is divided into continental parts: Africa, Oceania, America, and Asia. It is a great way to discover or rediscover ancient civilisations.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

DAYS	OPENING HOURS
Monday, Wednesday, Thursday, Friday, Saturday	From 9h30 to 18h
TUESDAYS AND MAY 1ST	CLOSED

CONTACT | CENTRE GEORGES POMPIDOU
PLACE GEORGES POMPIDOU • 75004 PARIS
T: +33 1 44 78 12 33
WELCOMING FOR DISABLED
PERSONS: +33 1 44 78 16 73
ACCÈS: SUBWAY LINES 1, 4, 7, 11, 14 => CHÂTELET
LINE 11 => RAMBUTEAU
LINES 1 ET 11 => HÔTEL DE VILLE
RER A B ET D => LES HALLES

The centre Georges Pompidou exhibits works from 1905 to present day. You can see Picasso's work amongst many others.

Opening hours

INTERNATIONAL OFFICE

Welcoming hours for students

Monday - Friday:

09:30 - 12:00

14:30 - 16:30

Wednesday

NO OPENING HOURS

Please don't hesitate to call us or to send us an e-mail.

CONTACT | UNIVERSITÉ PARIS-EST MARNE-LA-VALLÉE
SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES • ENSEIGNEMENTS 0B058
PHONE
T: +33 1 71 40 81 84
T: +33 1 71 40 81 85
T: +33 1 71 40 81 86
T: +33 1 71 40 81 83
T: +33 1 71 40 81 82
FAX
F: +33 1 71 40 81 99
WEB
[HTTP://WWW.U-PEM.FR/ INTERNATIONAL/](http://www.u-pek.fr/international/)
E-MAIL
INTERNATIONAL@UPEM.FR
MAISON DE L'ÉTUDIANT
SITE FERME DE LA HAUTE MAISON
5, BOULEVARD DESCARTES
CHAMPS-SUR-MARNE • 77454 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 2

NOTES :

A series of 25 horizontal dotted lines for writing notes.



UPEM • CITÉ DESCARTES • 5 BOULEVARD DESCARTES
CHAMPS-SUR-MARNE • 77454 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 2
T : +33 (0)1 60 95 75 00 • F : +33 (0)1 60 95 75 75

WWW.U-PEM.FR



© contrastwerkstatt | Fotolia